Rapport sur les plans et les priorités

Gendarmerie royale du Canada

2016-2017

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
Représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2016
Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017
Catalogue PS61-20F-PDF
ISSN 2368-088

Table des matières

Message du ministre 1

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 2

Profil de l'organisation 2

Contexte organisationnel 3

Dépenses prévues 16

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 19

Tendances relatives aux dépenses du ministère 20

Dépenses par crédit voté 21

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 23

Résultat stratégique 1 : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens 23

Programme 1.1 : Opérations policières 23

Sous-programme 1.1.1 : Services de police à contrat 25

Sous-sous-programme 1.1.1.1 : Services de police provinciaux et territoriaux 28

Sous-sous-programme 1.1.1.2 : Services de police municipaux 30

Sous-sous-programme 1.1.1.3 : Services de police autochtones 31

Sous-programme 1.1.2 : Police fédérale 33

Sous-sous-programme 1.1.2.1 : Enquêtes générales à la Police fédérale 35

Sous-sous-programme 1.1.2.2 : Enquêtes par projet à la Police fédérale 37

Sous-sous-programme 1.1.2.3 : Renseignements criminels 38

Sous-sous-programme 1.1.2.4 : Services de protection 40

Sous-sous-programme 1.1.2.5 : Engagements publics 42

Sous-sous-programme 1.1.2.6 : Soutien aux affaires fédérales 44

Sous-programme 1.1.3 : Services techniques et Soutien opérationnel 46

Sous-sous-programme 1.1.3.1 : Enquêtes techniques 47

Sous-sous-programme 1.1.3.2 : Technologie de protection 49

Sous-sous-programme 1.1.3.3 : Opérations aériennes..... 51

Sous-sous-programme 1.1.3.4 : Services et technologies scientifiques 52

Sous-sous-programme 1.1.3.5 : Préparation et interventions opérationnelles 53

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi 55

Sous-programme 1.2.1 : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête 56

Sous-sous-programme 1.2.1.1 : Service intégré de l'identité judiciaire 58

Sous-sous-programme 1.2.1.2 : Services nationaux de laboratoire judicaire 60

Sous-sous-programme 1.2.1.3 : Services canadiens d'identification criminelle en temps réel 62

Sous-sous-programme 1.2.1.4 : Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)..... 64

Sous-sous-programme 1.2.1.5 : Service canadien de renseignements criminels 65

Sous-sous-programme 1.2.1.6 : Centre d'information de la police canadienne (CIPC) 67

Sous-sous-programme 1.2.1.7 : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités..... 69

Sous-programme 1.2.2 : Programme canadien des armes à feu.... 71

Sous-sous-programme 1.2.2.1 : Permis et Enregistrement des armes à feu 72

Sous-sous-programme 1.2.2.2 : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu..... 74

Sous-programme 1.2.3 : Formation policière avancée 76

Sous-sous-programme 1.2.3.1 : Collège canadien de police ... 77

Sous-sous-programme 1.2.3.2 : Service de formation policière nationale 78

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale 79

Programme 2.1 : Opérations policières internationales 79

Sous-programme 2.1.1 : Missions de paix internationales 81

Sous-programme 2.1.2 : Renforcement des capacités à l'étranger 83

Sous-programme 2.1.3 : Missions de liaison 84

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne 86

Sous-programme 2.2.1 : Carrousel 87

Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et Patrimoine 89

Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité..... 90

Programme 3.1 : Paiements de transfert 90

Sous-programme 3.1.1 : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'ACC..... 91

Sous-programme 3.1.2 : Régime de revenu versé aux survivants . 92

Sous-programme 3.1.3 : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* 93

Services internes 94

Section III : Renseignements supplémentaires..... 97

État des résultats condensé prospectif 97

Tableaux de renseignements supplémentaires..... 99

Dépenses fiscales et évaluations 99

Section IV : Coordonnées de l'organisation.....101

Annexe : Définitions.....103

Notes de fin de document 107

Message du ministre

Le présent Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 de la GRC fournit l'information sur la façon dont le Ministère compte appuyer le gouvernement pour la réalisation de son programme au cours de la prochaine année, et à collaborer avec tous nos partenaires, afin de livrer la marchandise aux Canadiens. Cependant, comme nous nous sommes engagés à faire une reddition de compte plus efficace, le rapport de cette année sera le dernier présenté selon le cadre existant de présentation des rapports.

Le premier ministre et le président du Conseil du Trésor cherchent à simplifier et à rendre plus efficaces les processus redditionnels de manière à ce que le Parlement et les canadiens puissent suivre les progrès du gouvernement dans ses efforts pour offrir de réels changements à la population. À l'avenir, les rapports de la GRC au Parlement seront davantage axés sur la transparence en ce qui a trait à la façon dont nous utilisons nos ressources pour remplir nos engagements et produire des résultats concrets au profit des canadiens.

Ces nouveaux mécanismes redditionnels permettront aux canadiens de suivre plus facilement les progrès accomplis par notre ministère dans la réalisation de ses priorités, lesquelles ont été précisées dans la lettre de mandat que le premier ministre m'a envoyée.

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Ralph Goodale, C.P., député

Premier dirigeant : Commissaire Bob Paulson

Portefeuille ministériel : Sécurité publique et Protection civile Canada

Instruments habilitants :

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada

Année d'incorporation ou de création : 1873

Contexte organisationnel

Raison d’être

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l’engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l’échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, une cohérence dans son rôle fédéral et une présence d’un océan à l’autre.

Responsabilités

Le mandat de la GRC, tel que le définit l’article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l’ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l’État, des dignitaires en visite et des missions à l’étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d’application de la loi au Canada et à l’étranger.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

1 **Résultat stratégique :** Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

- **1.1 Programme :** Opérations policières
  - **1.1.1 Sous-programme :** Services de police à contrat
    - **1.1.1.1 Sous-sous-programme :** Services de police provinciaux et territoriaux
    - **1.1.1.2 Sous-sous-programme :** Services de police municipaux
    - **1.1.1.3 Sous-sous-programme :** Services de police autochtones
  - **1.1.2 Sous-programme :** Police fédérale
    - **1.1.2.1 Sous-sous-programme :** Enquêtes générales à la Police fédérale
    - **1.1.2.2 Sous-sous-programme :** Enquêtes par projet à la Police fédérale
    - **1.1.2.3 Sous-sous-programme :** Renseignements criminels
    - **1.1.2.4 Sous-sous-programme :** Services de protection
    - **1.1.2.5 Sous-sous-programme :** Engagements publics
    - **1.1.2.6 Sous-sous-programme :** Soutien aux affaires fédérales
  - **1.1.3 Sous-programme :** Services techniques et Soutien opérationnel
    - **1.1.3.1 Sous-sous-programme :** Enquêtes techniques
    - **1.1.3.2 Sous-sous-programme :** Technologie de protection
    - **1.1.3.3 Sous-sous-programme :** Opérations aériennes
    - **1.1.3.4 Sous-sous-programme :** Services et technologies scientifiques
    - **1.1.3.5 Sous-sous-programme :** Préparation et interventions opérationnelles
- **1.2 Programme :** Services canadiens d'application de la loi
  - **1.2.1 Sous-programme :** Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête
    - **1.2.1.1 Sous-sous-programme :** Service intégré de l'identité judiciaire
    - **1.2.1.2 Sous-sous-programme :** Services nationaux de laboratoire judiciaire
    - **1.2.1.3 Sous-sous-programme :** Services canadiens d'identification criminelle en temps réel
    - **1.2.1.4 Sous-sous-programme :** Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)
    - **1.2.1.5 Sous-sous-programme :** Service canadien de renseignements criminels
    - **1.2.1.6 Sous-sous-programme :** Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

1.2.1.7 Sous-sous-programme : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

1.2.2 Sous-programme : Programme canadien de contrôle des armes à feu

1.2.2.1 Sous-sous-programme : Permis et enregistrement des armes à feu

1.2.2.2 Sous-sous-programme : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

1.2.3 Sous-programme : Formation policière avancée

1.2.3.1 Sous-sous-programme : Collège canadien de police

1.2.3.2 Sous-sous-programme : Service de formation policière nationale

2 Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale

2.1 Programme : Opérations policières internationales

2.1.1 Sous-programme : Missions de paix internationales

2.1.2 Sous-programme : Renforcement des capacités à l'étranger

2.1.3 Sous-programme : Missions de liaison

2.2 Programme : Culture et patrimoine de la police canadienne

2.2.1 Sous-programme : Carrousel

2.2.2 Sous-programme : Partenariats et Patrimoine

3 Résultat stratégique : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

3.1 Programme : Paiements de transfert

3.1.1 Sous-programme : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)

3.1.2 Sous-programme : Régime de revenu versé aux survivants

3.1.3 Sous-programme : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

4 Services internes

Priorités organisationnelles

Priorité : Crimes graves et crime organisé

Description

La menace des crimes graves et du crime organisé pèse lourdement sur la vie des Canadiens. Les activités violentes, non violentes et de corruption des groupes impliqués dans les crimes graves et le crime organisé ont une incidence majeure sur le mieux-être social et économique des Canadiens et de leurs communautés.

Type de priorité[1]

Priorité permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Lancer une initiative conjointe avec les Nations Unies et la Chine pour réduire l'afflux de fentanyl au Canada	15 octobre 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale
En partenariat avec les autres ministères fédéraux visés, participer activement aux efforts visant à légaliser et à réglementer la marijuana et à en limiter l'accès	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-programme 1.1.2 Police fédérale
Appuyer Sécurité publique Canada en lui donnant des conseils stratégiques fondés sur des données probantes au cours de l'examen des mesures existantes qu'il mène pour protéger les Canadiens et les infrastructures essentielles des cybermenaces	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-programme 1.1.2 Police fédérale et Sous-programme 1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel
Coordonner, en partenariat avec les organismes d'application de la loi provinciaux et municipaux et le Federal Bureau of Investigation (FBI), l'opération Northern Spotlight, qui vise à porter secours aux victimes de la traite des personnes travaillant dans l'industrie du sexe en tant que mineurs ou contre leur gré	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.1 Enquêtes générales à la Police fédérale
Appuyez les efforts déployés par Sécurité publique Canada pour la prise de mesures visant à faire disparaître les armes de poing et	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-programme 1.2.2 Programme canadien de contrôle des armes à feu

les armes d'agression de nos rues			

Priorité : Sécurité nationale

Description

La sécurité du public, la protection des biens - y compris des infrastructures essentielles – et l'intégrité du gouvernement face à l'intimidation et aux menaces criminelles sont essentielles au mieux-être de la population et de l'économie canadiennes. Par conséquent, la GRC a fait de la sécurité nationale une priorité organisationnelle.

Type de priorité

Priorité permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Appuyer les efforts visant à créer un comité de parlementaires pour se pencher sur les activités des ministères et organismes ayant des responsabilités sur le plan de la sécurité nationale	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale
Appuyer les travaux menés par Sécurité publique Canada pour élaborer des lois antiterroristes qui renforcent la responsabilisation, tout en atteignant un équilibre entre la sécurité collective et la protection des droits et libertés	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication nationale pour réaliser des gains d'efficacité liés au processus d'établissement des priorités de	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale

grands projets de la police fédérale			
Lancer une campagne de sensibilisation au sujet du Programme canadien de protection des transporteurs aériens et de ses contributions à la sécurité aérienne au moyen du déploiement d'agents de sûreté à bord des aéronefs immatriculés au Canada	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.4 Services de protection
Élaborer et mettre en œuvre le programme de prévention du terrorisme en mettant l'accent sur les priorités en matière d'intervention	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.5 Engagements publics
Mettre en place le nouveau Service de protection parlementaire, en intégrant les forces de sécurité de la Cité parlementaire et des terrains de la Colline du Parlement	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.4 Services de protection

Priorité : Intégrité économique

Description

Quand l'économie canadienne est sûre, les consommateurs et les investisseurs ont la confiance nécessaire pour faire des affaires et investir au Canada. Or, les réseaux criminels sèment la méfiance en subtilisant aux Canadiens leurs économies, leur cote de crédit, leur identité et leurs droits de propriété intellectuelle, et en infiltrant les marchés financiers, les gouvernements et les institutions financières. Ils tentent aussi d'utiliser le système financier pour blanchir les produits de leurs activités criminelles. La perturbation proactive du soutien financier dont bénéficient les groupes du crime organisé et les organisations terroristes a une incidence sur leur capacité de mener des activités criminelles.

Type de priorité

Priorité permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Mettre sur pied un groupe de travail composé d'experts en la matière avec la Chine pour mettre en commun les tendances et les cadres juridiques comprenant la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le crime financier	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale
Continuer de travailler à l'interne et à l'externe en mettant l'accent sur l'importance de la lutte contre le blanchiment d'argent comme moyen d'enrayer les activités criminelles, en révisant les programmes de formation pour lutter contre le blanchiment d'argent, en améliorant la coordination avec les partenaires aux niveaux des opérations et du renseignement et en examinant les lois existantes sur le blanchiment d'argent	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale

Priorité : Collectivités autochtones

Description

Depuis sa fondation en 1873, la GRC possède une riche histoire de services aux collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les détachements de la GRC offrent des services de police contractuels à plus de 600 collectivités autochtones dans l'ensemble du Canada. Les

relations et les partenariats avec les collectivités autochtones commencent par des services de police efficaces.

Type de priorité
Priorité permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Appuyez les efforts pour combler les lacunes à l'égard des services de police destinés aux peuples autochtones et pour améliorer les interactions avec les personnes atteintes de maladies mentales sur les territoires du ressort de la GRC	1er avril 2016	En cours	Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat
Mettre en œuvre des initiatives nationales et divisionnaires pour les collectivités autochtones qui seront axées sur la mise en commun de pratiques exemplaires, l'établissement de partenariats fédéraux, provinciaux et territoriaux et la mise en œuvre de stratégies locales	1er avril 2016	En cours	Sous-sous-programme 1.1.1.3 Services de police autochtones
Élaborer des stratégies pour atteindre les objectifs à long terme provenant de l'aperçu opérationnel national sur les femmes autochtones disparues et assassinées	1er avril 2016	En cours	Sous-sous-programme 1.1.1.3 Services de police autochtones
Adopter une approche de formation et opérationnelle pour faire face aux manifestations de	1er avril 2016	31 mars 2017	Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat

grande envergure			
Continuer de fournir des services de police professionnels et adaptés à la culture	1er avril 2016	En cours	Sous-sous-programme 1.1.1.3 Services de police autochtones

Priorité : Jeunesse

Description

La GRC accorde beaucoup d'importance à la prévention de la criminalité chez les jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants. La Stratégie nationale sur la jeunesse s'articule autour de la prévention par l'éducation, la sensibilisation et l'intervention active.

Type de priorité

Priorité permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Mettre en œuvre des stratégies en lien avec les quatre priorités actuelles : l'intimidation et la cyberintimidation; la consommation de drogues et d'alcool; la radicalisation menant à la violence chez les jeunes; la violence dans les relations intimes	1er avril 2016	En cours	Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat
Établir des partenariats avec les communautés et les jeunes	1er avril 2016	En cours	Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat
Mobiliser les jeunes au moyen de vidéoconférences interactives et de programmes comme le Centre de prévention du crime chez les jeunes	1er avril 2016	En cours	Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat

Pour obtenir plus de renseignements sur les priorités organisationnelles, consulter la lettre de mandat du ministre sur le site Web du Premier ministre du Canada[2].

Analyse des risques

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Risque lié à l'harmonisation des ressources Comme la GRC évolue dans un environnement caractérisé par des contraintes budgétaires, elle court le risque de ne pas avoir de structure adéquate pour soutenir les décisions prises en vue d'affecter et de réaffecter les ressources aux grandes priorités, de sorte à en permettre l'utilisation la plus efficiente et la plus efficace, à l'appui de la GRC et des résultats qu'elle souhaite obtenir à l'échelle organisationnelle.	Élaboration et communication d'une vision de gestion du rendement stratégique à l'échelle de l'organisation	**Programme** 4.1 Services internes **Sous-programmes** 4.1.1 Services de gestion et de surveillance 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines 4.1.5 Services de gestion financière
	L'examen de la gouvernance fédérale orientera les conversations sur l'approche organisationnelle de la gouvernance et du financement	
	Renforcer la gouvernance et la surveillance à la suite de la mise en place des exigences contractuelles avec les divisions contractantes : plans pluriannuels et rapports financiers des divisions	
	Établissement d'un budget et de prévisions au niveau des sous-sous-programmes	
	Désignation d'agents financiers principaux nationaux	

Gestion du risque lié à la technologie de l'information Les progrès révolutionnaires réalisés dans les domaines de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) continuent de dicter le fonctionnement des organisations. La viabilité des systèmes de GI-TI vieillissants et la surcharge des fonds de données représentent des obstacles de taille par rapport au respect des exigences administratives et opérationnelles, ce qui pourrait finalement entraîner des répercussions juridiques et réglementaires.	Stratégie d'investissement en immobilisations pluriannuelle Renouvellement de la GI-TI Plans stratégiques et organisationnels du programme de GI-TI de la GRC Transformation du programme de GI-TI	**Programmes** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1 Opérations policières internationales 4.1 Services internes **Sous-programmes** 1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête 4.1.5 Services de gestion financière 4.1.6 Services de gestion de l'information 4.1.7 Services de technologies de l'information
Risque lié à l'évolution des menaces Les réalités opérationnelles changeantes – comme la mondialisation, l'évolution démographique, la typologie des crimes et l'accès à la nouvelle technologie, conjuguées au vieillissement et à la compartimentation des entrepôts de données, pourraient empêcher l'organisation de prendre des	Stratégies de réduction de la criminalité des divisions Mobilisation de la communauté de la Police fédérale, y compris les services de police à contrat	**Programmes** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1. Opérations policières internationales **Sous-programmes** 1.1.1 Services de police à contrat 1.1.2 Police fédérale 2.1.3 Missions de liaison

décisions opérationnelles cruciales, fondées sur des renseignements opportuns et exacts, dans des cas où la connaissance de la situation est essentielle.	Mise à profit des relations clés avec les partenaires de la sécurité publique	
Risque lié aux pratiques de gestion Compte tenu de l'importance, de la complexité et de la diversité des rôles qu'assument les employés de l'organisation, les superviseurs et gestionnaires peuvent ne pas toujours être en mesure de leur fournir des conseils appropriés et opportuns et de leur offrir des possibilités d'apprentissage et le soutien nécessaire pour leur permettre de satisfaire aux attentes organisationnelles.	Élargissement de la portée de tous les programmes de perfectionnement des superviseurs et des gestionnaires afin de mieux appuyer l'organisation	**Programmes** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1 Opérations policières internationales 4.1 Services internes **Sous-programme** 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines
	Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle	
	Mise en œuvre du projet de loi C-42	
	Voir à ce que les niveaux de recrutement répondent à la fluctuation des postes vacants	

Description des risques

La GRC a un vaste mandat qui consiste à fournir des services de police aux échelons international, fédéral, provincial/territorial et municipal, dans un environnement dynamique de plus en plus complexe. Le terrorisme et l'extrémisme, le crime organisé, l'évolution démographique, les progrès technologiques rapides et les pressions de plus en plus grandes exercées sur les ressources policières poseront de nouveaux défis qu'il faudra relever à l'avenir. La GRC continuera de déployer des efforts pour appuyer les résultats du gouvernement du Canada, en faisant preuve de leadership, d'innovation et de respect pour les Canadiens et ses membres. Les stratégies de réponse aux risques seront axées sur une responsabilisation accrue,

des pratiques de GI-TI innovatrices, le recrutement, les opérations policières ciblées et l'utilisation efficace et efficiente des ressources.

Durant la prochaine année, la GRC tirera profit du soutien qu'apportera un programme national de GI-TI géré à l'échelle de l'organisation. Elle s'attardera en priorité à fournir une approche cohérente en matière de GI-TI dans toute l'organisation, au moyen d'une infrastructure de systèmes, d'une expertise et des coûts partagés. La GRC améliorera aussi ses systèmes d'information et favorisera un environnement de collaboration pour renforcer la prestation de services rentables et assurer un programme de GI-TI robuste et efficace qui répond aux besoins des agents de première ligne.

Pour répondre aux risques que présente l'évolution des menaces, la GRC continuera de miser sur des stratégies de détection, de prévention et d'intervention proactives. Elle portera une attention particulière aux possibilités qui se présentent à l'échelle des collectivités et aux organismes canadiens et étrangers afin de renforcer les activités de prévention et d'application de la loi au pays et ailleurs dans le monde. La GRC s'efforcera aussi de renouveler continuellement les politiques opérationnelles et les normes de formation, de façon que les procédures et les outils policiers restent pertinents et efficaces. En outre, la GRC collaborera avec les communautés vulnérables et d'autres organismes fédéraux en vue d'élaborer des plans à long terme prévoyant des mesures de prévention et d'intervention.

Pour faire face aux risques liés aux pratiques de gestion, la GRC actualisera et remaniera ses programmes de leadership destinés aux gestionnaires intermédiaires, et créera un modèle de leadership pour tous les employés. Pour que les niveaux de recrutement suivent la fluctuation des postes vacants, la modernisation du processus de recrutement et de mise en candidature demeurera une priorité. L'accent sera également mis sur la réception électronique de documents et la mise en place d'outils de renseignements organisationnels (RO).

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 759 327 834	2 772 814 849	2 798 132 971	2 816 765 091

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
29 163	29 318	29 427

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Dépenses 2013-2014	Dépenses 2014-2015	Dépenses projetées 2015-2016[3]	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
Résultat stratégique : 1. Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens							
Opérations policières	1 761 000 036	1 695 334 830	1 807 378 659	1 663 704 437	1 663 704 437	1 666 787 754	1 671 792 068
Servies canadiens d'application de la loi	241 130 536	222 457 415	185 252 037	165 984 656	165 984 656	166 041 586	167 563 632
Total partiel	**2 002 130 572**	**1 917 792 245**	**1 992 630 696**	**1 829 689 093**	**1 829 689 093**	**1 832 829 340**	**1 839 355 700**
Résultat stratégique : 2. Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale							
Opérations policières internationales	53 068 140	52 898 053	56 470 267	53 766 203	53 766 203	53 767 074	50 905 894
Culture et patrimoine de la police canadienne	13 359 752	13 571 003	11 049 695	11 151 561	11 151 561	11 151 944	11 151 063
Total partiel	**66 427 892**	**66 469 056**	**67 519 962**	**64 917 764**	**64 917 764**	**64 919 018**	**62 056 957**
Résultat stratégique : 3. Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité							
Paiements de transfert	147 142 744	156 978 125	182 042 468	190 486 483	203 973 498	227 899 399	254 981 080
Total partiel	**147 142 744**	**156 978 125**	**182 042 468**	**190 486 483**	**203 973 498**	**227 899 399**	**254 981 080**
Services internes – Total partiel	**676 679 488**	**720 649 549**	**690 236 462**	**674 234 494**	**674 234 494**	**672 485 214**	**660 371 354**
Total	**2 892 380 696**	**2 861 888 975**	**2 932 429 588**	**2 759 327 834**	**2 772 814 849**	**2 798 132 971**	**2 816 765 091**

Les dépenses planifiées de la GRC en 2016-2017 sont de 2,77 milliards de dollars, dont environ 66 % seront alloués au Résultat stratégique 1 : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens. Ce montant comprend 1,66 milliards de dollars affectés aux Opérations policières, et englobe les ressources consacrées aux tâches policières fédérales; les ressources pour la prestation de services aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux collectivités des Premières Nations en vertu d'ententes sur les services de police ainsi que les fonctions de soutien technique et opérationnel essentielles à une prestation de services policiers efficace et fondée sur de bons renseignements. Un montant additionnel de 166 millions de dollars est attribué aux services de soutien policier relevant des services canadiens d'application de la loi. Il importe de souligner que les programmes reliés à ce Résultat stratégique sont d'une valeur nette de 1,9 milliards de dollars en recettes nettes en vertu d'un crédit, ce qui tient principalement à la prestation de services policiers contractuels, mais qui comprend également les recettes rattachées à la prestation de services de sécurité physique sur la Colline du Parlement, la conduite d'analyses de l'ADN dans le cadre d'ententes conclues en matière d'analyses biologiques avec les provinces et les territoires ainsi que les recettes rattachées au Collège canadien de police.

Un montant additionnel de 64,9 millions de dollars, soit 2,3 %, est alloué au Résultat stratégique 2, à l'appui des engagements internationaux en matière de services policiers ainsi que de la culture et du patrimoine policiers canadiens. Les dépenses prévues de la GRC comprennent également 204 millions de dollars pour les paiements de transfert, dont environ 93 % servent à indemniser les membres advenant le cas où un policier se blesse dans l'exercice de ses fonctions. Le reste du financement de la GRC est destiné aux Services internes pour procurer des programmes de soutien et des infrastructures aux fins du fonctionnement des services de police et verser des paiements législatifs.

Les dépenses prévues pour 2015-2016 sont considérablement supérieures aux dépenses planifiées pour certains programmes, surtout à cause de rajustements ponctuels apportés durant l'exercice aux reports de fonctionnement et d'immobilisations et aux dépenses rattachées à la feuille de paye ainsi que d'augmentations du financement pour un an consenties dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses en 2015-2016. Les dépenses planifiées comprennent des augmentations de financement en lien avec de nouvelles initiatives telles que les ressources en matière d'enquête pour la lutte contre le terrorisme et la Stratégie de cybersécurité du Canada ainsi que des augmentations reliées à la subvention pour indemniser les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions, montant qui devrait continuer à croître en raison du nombre de membres qui touchent une pension d'invalidité et des augmentations annuelles dues à l'indexation des prestations d'invalidité.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2016-2017 avec le cadre pangouvernemental[4] (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2016-2017
Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	1.1 Opérations policières	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 663 704 437
	1.2 Services canadiens d'application de la loi	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	165 984 656
Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale	2.1 Opérations policières internationales	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	53 766 203
	2.2 Culture et patrimoine de la police canadienne	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	11 151 561
Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	3.1 Paiements de transfert	Affaires économiques	La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	203 973 498

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	203 973 498
Affaires sociales	1 840 840 654
Affaires internationales	53 766 203
Affaires gouvernementales	S.o.

Tendances relatives aux dépenses du ministère[5]

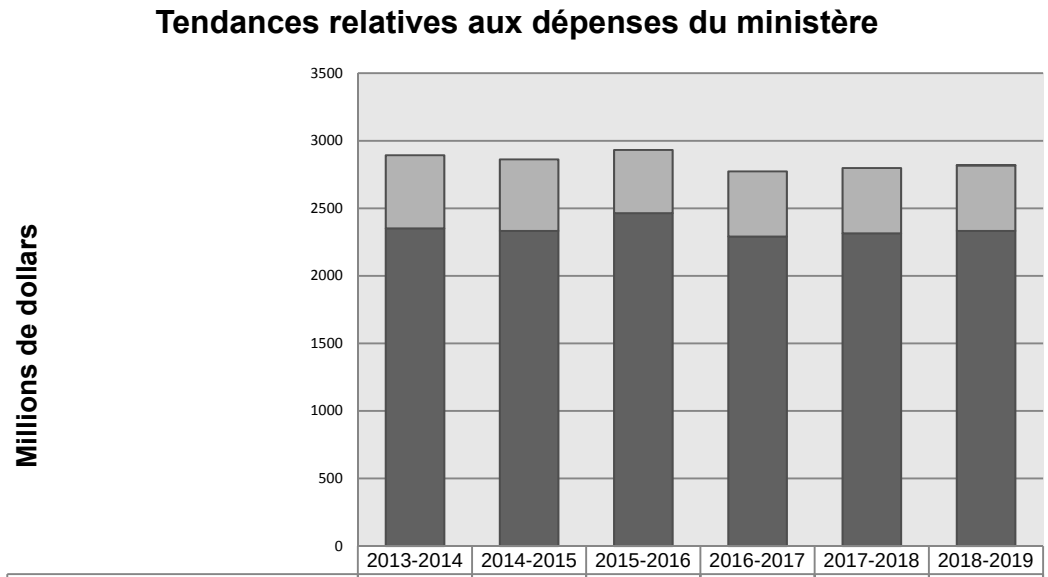

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Programmes temporaires - anticipés	0	0	0	0	0	4
Postes législatifs	541	529	468	482	483	484
Crédits votés	2352	2333	2464	2291	2315	2333
Total	2893	2862	2932	2773	2798	2817

Les dépenses ont baissé d'environ 1 % en 2014-2015, soit de 30,5 millions de dollars, en comparaison de 2013-2014. Plusieurs facteurs ont contribué à cette diminution, y compris une augmentation des recettes en 2014-2015, ainsi qu'une diminution des dépenses législatives reliées aux régimes d'avantages sociaux, ce qui a entraîné une diminution des dépenses touchant les salaires et traitements et une diminution du taux de cotisation de l'employeur en 2014-2015. Les retombées de ces facteurs ont été compensées par des augmentations du crédit pour dépenses en capital ainsi que par de modestes augmentations des subventions et contributions relatives au fonctionnement. Davantage de détails apparaîtront dans le RMR[6] 2014-2015.

Le total des dépenses planifiées de la GRC en 2016-2017 est de 2,77 milliards de dollars, soit une diminution de 5,4 % par rapport aux dépenses prévues de 2015-2016, qui étaient de 2,93 milliards de dollars. Il importe de souligner les dépenses prévues pour 2015-2016 comprennent des rajustements ponctuels importants reliés aux reports de fonctionnement et d'immobilisations ainsi qu'au remboursement de dépenses de paye admissibles de 2014-2015. En outre, les dépenses prévues pour 2015-2016 comprennent le financement du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile destiné à la prestation de services de police pour les collectivités de Premières Nations, reçu par le truchement du Budget supplémentaire des dépenses. Ces éléments ne sont pas compris dans les dépenses prévues, mais figureront dans les

affectations par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses et des virements de crédits centraux, dans une certaine mesure. Il convient de souligner que l'organisation subira en 2016-2017 un examen de l'intégrité de ses programmes visant à informer le ministre des besoins financiers de la GRC.

Les dépenses planifiées comprennent le Budget principal des dépenses pour 2016-2017, qui est de 2,76 milliards de dollars, en plus d'un rajustement pour les augmentations prévues liées aux prestations d'invalidité et à l'indexation de la subvention pour indemniser les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions, qui a été augmentée dans chaque année de planification des dépenses. Lorsqu'on soustrait les augmentations pour la subvention, les dépenses planifiées sont relativement stables (variation inférieure à 1 %) entre 2016-2017 et 2018-2019, y compris concernant les rajustements annuels liés aux reports de fonds et au financement des initiatives, comme celles touchant les ressources en matière d'enquête pour lutter contre le terrorisme. Davantage de renseignements sur le financement des initiatives seront accessibles dans le Budget principal des dépenses pour 2016-2017.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits de la GRC, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2016-2017[7].

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique 1 : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

Programme 1.1 : Opérations policières

Description

Aux termes de la *Loi sur la GRC*, ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la *Loi sur la GRC*, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, et l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; l'exécution de tous les mandats - ainsi que les obligations et services s'y rattachant - qui peuvent, aux termes de la *Loi sur la GRC*, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. Enfin, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à la collectivité canadienne d'application de la loi. Toutes ces activités contribuent à l'atteinte par la GRC de son but ultime qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 663 704 437	1 663 704 437	1 666 787 754	1 671 792 068

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
22 197	22 338	22 465

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Réduction du taux de criminalité et de la gravité des actes criminels	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Je suis satisfait de la contribution de la GRC à un Canada sécuritaire et sécurisé »	80 %	31 mars 2017
	Réduction de la gravité des actes criminels au Canada, dans les territoires de compétence de la GRC	96	31 mars 2017
	Réduction du taux de criminalité par habitant au Canada, dans les territoires de compétence de la GRC	8 854	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

La GRC s'engage à fournir des programmes, des politiques et des outils de la plus haute qualité pour soutenir les efforts d'application de la loi, de prévention et de sensibilisation à l'appui des services de police de première ligne. Après la fusillade survenue en juin 2014 à Moncton, au Nouveau-Brunswick, on a recommandé à la GRC d'accroître la sécurité des agents, particulièrement en matière d'équipement, de formation et de supervision. Des 64 recommandations formulées, 49 seront mises en œuvre d'ici avril 2016 et les 15 autres, d'ici la fin de l'exercice 2016-2017.

La GRC élaborera et mettra en œuvre des programmes de formation dans chaque province et territoire pour faire face aux manifestations de grande envergure comportant des activités criminelles. Grâce à cette formation, les agents auront les compétences et les habiletés voulues pour résoudre efficacement les conflits opposant des parties dissidentes à l'aide de techniques éprouvées de résolution des conflits. Les membres ainsi formés établiront et maintiendront des lignes de communication ouvertes et transparentes avec les intervenants afin de faciliter la prévention du désordre et le rétablissement de l'ordre. Les agents de police contribueront à établir des relations de confiance, de respect et de compréhension mutuelle entre les intervenants au cours d'une manifestation. Un atelier sur l'approche mesurée, fondée sur une philosophie opérationnelle visant à prévenir le désordre ou à rétablir l'ordre rapidement, sera également mis sur pied. Cette formation, offerte selon la formule « formation des formateurs », définira l'autorisation légale d'agir, accroîtra les compétences de communication de première ligne et fournira une connaissance de la culture autochtone locale.

En collaboration avec Sécurité publique Canada et le Centre canadien de la statistique juridique, la GRC soumettra des données en vue de la mise sur pied d'un projet pilote visant à élaborer des indicateurs de rendement pour la police nationale assortis d'une méthode standard et de mécanismes d'établissement de rapports. Ce projet pilote mettra l'accent sur les appels liés aux troubles de santé mentale dans les systèmes de gestion des dossiers de la GRC. Si le temps et les ressources le permettent, la GRC fournira également des données sur les personnes disparues et les querelles de ménage, le tout en vue de se pencher sur l'efficience et l'efficacité de la charge de travail de la police.

Sous-programme 1.1.1 : Services de police à contrat

Description

Ce sous-programme répond aux besoins des provinces, territoires, municipalités et collectivités autochtones du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police à toutes les provinces (sauf au Québec et en Ontario), aux trois territoires, à des municipalités et à des collectivités autochtones en vertu d'ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes pour la prestation de services par la GRC. Les ESP comprennent l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP), l'Entente sur les services de police territoriaux (ESPT), l'Entente sur les services de police municipaux (ESPM) et l'Entente communautaire tripartite (ECT), et les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements parties à l'entente. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et les lois provinciales. Le modèle de police contractuelle de la GRC est un moyen efficace de lutter contre les crimes qui touchent plusieurs territoires de compétence et dont la nature est changeante, et

d'offrir des services de police uniformes aux collectivités canadiennes. Ce sous-programme offre aux collectivités un service de police efficace et hautement qualifié qui peut enquêter de façon homogène sur les priorités locales qui pourraient avoir des liens avec les enquêtes provinciales, nationales et internationales. Cette grande réserve de policiers hautement qualifiés répartis d'un bout à l'autre du pays permet à la GRC de déployer rapidement et efficacement un grand nombre de ressources prêtes à intervenir rapidement en cas d'urgence de première ligne et d'incident critique, et de mener à bien des activités d'enquête, de répression et de prévention ainsi que de police communautaire et de réduction de la criminalité.

Ressources financières budgétaires (en dollars)[8]

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
734 040 321	729 600 387	728 159 568

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
15 918	15 998	16 078

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Canadiens ont accès à des services de police contractuels de qualité	Pourcentage du nombre total de jeunes qui pouvaient être accusés mais ne l'ont pas été	60 %	31 mars 2017
	Augmentation du taux de classement pondéré de la GRC	42,12	31 mars 2017
	Augmentation des taux de classement traditionnels de la GRC (non pondérés)	Plus de 48	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Les services de police à contrat sont reconnus comme un moyen efficace pour lutter contre les crimes qui touchent plusieurs territoires de compétence et dont la nature est changeante, ainsi que pour offrir des services de police uniformes aux collectivités canadiennes. Les efforts de la GRC pour travailler en collaboration avec ses partenaires en sécurité publique et les collectivités qu'elle dessert sont des éléments clés de la prévention, de l'intervention et de la réduction de la criminalité. [9]

En 2016-2017, la GRC poursuivra la mise en place de sa stratégie de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies, qui repose principalement sur la sensibilisation du public, la législation, la technologie et l'application de la loi. À l'appui des mesures de prévention, la GRC accroîtra les communications fournies aux employés ainsi qu'au public au sujet de la conduite avec facultés affaiblies en mettant un accent particulier sur la conduite avec facultés affaiblies par les drogues (autant par les médicaments d'ordonnance que par les drogues illicites).

Il y a dix ans, la GRC a élaboré des solutions de prestation de services améliorées pour augmenter ses ressources essentielles existantes tout en misant sur les compétences uniques des membres des collectivités, ce qui lui a permis de renforcer sa relation avec les collectivités et de mieux répondre aux besoins et aux attentes des clients. Le Programme des gendarmes communautaires, initialement le Programme des gendarmes communautaires autochtones, a été mis à l'essai au Manitoba, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Comme le premier groupe de gendarmes communautaires obtiendront leur diplôme de la Division Dépôt à Régina, en Saskatchewan, en février 2016, le programme pilote sera évalué dans les années à venir en vue d'une possible expansion vers d'autres collectivités.

En outre, les services de police à contrat poursuivront la modernisation des politiques, de la formation et de l'équipement au cours de l'exercice. Ils continueront de mettre en place les 22 recommandations découlant d'un examen de l'équipe d'intervention d'urgence (EIU), qui a porté sur l'EIU à temps plein, la formation, les qualifications, la capacité de transport aérien et le financement. La GRC intégrera aussi la formation à la carabine aux programmes de formation des cadets afin de s'assurer que les participants sont adéquatement préparés à faire face aux situations de crise. De telles initiatives compléteront l'élaboration de la formation sur le déploiement rapide pour action immédiate, qui vise le déploiement rapide et immédiat des ressources d'application de la loi dans les situations instables où la vie de personnes est en danger. En outre, les services de police à contrat continueront à évaluer les avantages et les possibilités pour la sécurité publique de l'utilisation d'une caméra vidéo portée sur soi ainsi qu'à explorer de nouveaux moyens, pour les policiers, de maîtriser les sujets violents à l'aide d'options/d'outils moins nuisibles. Le sous-programme élaborera des processus et des politiques quant à l'usage de systèmes d'aéronefs télépilotés pour aider les enquêtes en matière de

reconstitution d'accidents de la route, la recherche et le sauvetage, les enquêtes sur les crimes graves et pour répondre aux situations pouvant compromettre la sécurité du public canadien.

Sous-sous-programme 1.1.1.1 : Services de police provinciaux et territoriaux

Description

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des provinces et des territoires en matière d'application de la loi en offrant des services de police à toutes les provinces (sauf au Québec et en Ontario) et aux trois territoires, conformément à des ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes pour la prestation de services par la GRC. Les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et les lois provinciales. Ce sous-sous-programme assure une présence policière dans certains aéroports, à titre de fournisseur de services de police contractuels aux autorités aéroportuaires comme le prévoit le *Règlement canadien sur la sûreté aérienne*, afin de protéger les voyageurs ainsi que les infrastructures de transport.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
583 012 292	581 670 861	580 890 479

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
9 809	9 858	9 907

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Services de police provinciaux et territoriaux fournis en vertu de contrats	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les provinces et territoires qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Nous sommes	80 %	31 mars 2017

	satisfaits de la gestion et de la tenue à jour des ententes de services de police provinciaux et territoriaux »		

Faits saillants de la planification

La GRC s'engage à moderniser ses relations avec Sécurité publique Canada et les administrations contractantes à l'aide de l'administration et du maintien des ententes sur les services de police (ESP). Ces efforts continueront d'être coordonnés par le Comité de gestion des contrats et viseront à permettre la tenue de consultations pertinentes, l'amélioration des rapports normalisés ainsi que l'uniformité de la gérance, de l'interprétation et de l'application des ESP. À l'aide de consultations approfondies de sa clientèle, la GRC évaluera le taux de satisfaction quant à l'administration et au maintien des ESP et règlera les enjeux pertinents.

Des efforts seront déployés pour améliorer la conformité à l'article 18 des ESP, qui nécessite la mise à jour annuelle des plans pluriannuels divisionnaires. Ces plans continueront de faire l'objet de discussions et seront mis en valeur auprès des représentants provinciaux et territoriaux, renforçant l'importance de la consultation, de la rapidité et de la conformité dans le cadre des ESP. En outre, l'exercice 2016-2017 sera la première occasion pour les partenaires contractuels d'examiner et d'analyser des enjeux importants en lien avec les ESP, y compris les éléments de coût. Cet examen portera sur d'éventuelles modifications aux ESP afin de répondre aux enjeux relevés.

D'un point de vue opérationnel, plusieurs initiatives seront mises en place dans l'ensemble des provinces contractantes afin de répondre à la nature évolutive de la criminalité. Par exemple, la Division F de la Saskatchewan continuera d'établir des partenariats avec les organisations fédérales et provinciales afin de créer des protocoles d'échange d'information, assurant ainsi une collaboration plus efficace pour répondre à l'ensemble des mesures de réduction et de prévention de la criminalité. De plus, la division travaillera à repérer les enfants vulnérables et à risque ayant eu de nombreux contacts avec la police, simplifiant ainsi l'intervention par les agences appropriées comme les services sociaux, s'il y a lieu. La Division B de Terre-Neuve mettra en place une initiative pluriannuelle dont le but sera de former les membres sur la prestation de premiers soins en santé mentale, un effort de collaboration avec la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, le ministère de la Santé et des Services communautaires et l'Association des Paramédics de Terre-Neuve et Labrador. Cette formation procurera aux premiers répondants l'information et les outils nécessaires pour répondre efficacement et de manière positive aux problèmes de santé mentale chez les jeunes de 12 à 24 ans.

Sous-sous-programme 1.1.1.2 : Services de police municipaux

Description

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des municipalités du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police à des municipalités en vertu d'ententes sur les services de police municipaux (ESPM) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes quant à la prestation de services par la GRC. Les coûts des services de police sont répartis entre le gouvernement fédéral et les administrations municipales. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements municipaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
127 784 685	125 682 323	125 049 605

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
5 631	5 659	5 688

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Services de police municipaux fournis en vertu de contrats	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les municipalités qui sont d’accord ou fortement d’accord avec l’énoncé « Nous sommes satisfaits de la gestion et de la tenue à jour des ententes de services de police municipaux »	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En vertu des ententes sur les services de police municipaux (ESPM), la GRC continuera d'établir des relations solides avec ses partenaires municipaux. Conformément aux dispositions des ESPM, elle discutera des enjeux avec les administrations municipales et attirera leur attention à leur égard. Grâce à ce processus de consultation véritable, on veillera à ce que les secteurs prioritaires soient traités tout au long de l'exercice. En outre, des représentants municipaux feront partie du comité de gestion des contrats dans le but d'accroître les niveaux de satisfaction à l'égard des services de la GRC.

En plus des exigences d'établissement de rapports annuels et trimestriels des ESPM, la GRC utilisera le plan de rendement annuel, un processus de gestion et de planification internes du rendement, afin d'établir des objectifs, des initiatives et d'évaluer les risques propres à chaque détachement partout au pays. Par exemple, au détachement d'Elsipogtog, les membres de la Division J, au Nouveau-Brunswick, continueront d'améliorer leurs relations avec les jeunes et les aînés des collectivités, en fournissant des activités régulières dans les centres de jeunesse et des brigadiers scolaires en vue d'établir des relations positives. Des rodéos cyclistes sont planifiés pour l'été, ainsi que des journées où les enfants sont invités à accompagner leurs parents au travail. Une activité de chasse à laquelle des jeunes sont conviés, puis une autre où des jeunes et des aînés sont invités, seront également organisées au cours de l'année.

Sous-sous-programme 1.1.1.3 : Services de police autochtones

Description

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des collectivités et des peuples autochtones en matière d'application de la loi en vertu d'ententes communautaires tripartites (ECT) et du Programme des services de police des Premières nations. Les coûts sont répartis entre les gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements des bandes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
23 243 344	22 247 203	22 219 484

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
478	481	483

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des services de police et de soutien sont fournis aux collectivités autochtones	Proportion d'Autochtones ayant signalé avoir été victimes d'un crime au cours d'une période de 12 mois	34 %	31 mars 2019
La GRC contribue efficacement au bien-être et à la sécurité à long terme des collectivités autochtones par une approche globale adaptée à la culture	Pourcentage de membres réguliers ayant de six mois à deux ans de service qui ont réussi le cours de sensibilisation aux Autochtones et aux Premières Nations	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Le bien-être et la sécurité à long terme des collectivités autochtones figurent toujours parmi les priorités de la GRC. Pour appuyer la prestation de services de police professionnels et compétents sur le plan culturel, le cours « Comprendre les Autochtones et les Premières Nations » continuera d'être donné aux membres réguliers. Ce cours porte sur l'histoire, la culture, la diversité, les langues, la spiritualité et les questions démographiques liées aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis.

La GRC concentrera ses efforts à réduire la violence contre les femmes autochtones et à élargir son champ d'intervention afin d'accroître la sûreté, la sécurité et le bien-être des femmes autochtones. Les stratégies visant à réaliser cet objectif à long terme reposent sur les quatre engagements traités dans l'examen opérationnel sur les femmes autochtones disparues et assassinées : augmenter les données disponibles; hausser la sensibilisation chez la population; cibler les efforts de prévention; et redoubler d'efforts en ce qui concerne les cas non résolus.[10]

La GRC mettra l’accent sur les efforts de prévention dans les communautés vulnérables; elle relèvera les pratiques exemplaires et jettera les fondements d’une collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux et les partenaires non gouvernementaux. Elle continuera d’inviter les communautés à contribuer à l’élaboration de plans d’action qui traitent du lien entre les femmes autochtones assassinées et la violence familiale. La sensibilisation à l’égard de cet enjeu crucial sera favorisée par le recours aux médias sociaux, aux exposés dans les écoles et aux campagnes d’affichage. Il est question de tenir des séances d’information sur l’exploitation sexuelle et la traite de personnes dans les communautés vulnérables.

À l’avenir, la GRC mobilisera deux groupes de consultation afin d’orienter les efforts de prévention. Le premier sera composé d’organisations autochtones nationales, y compris l’Association nationale des centres d’amitié. Le second groupe sera constitué de femmes engagées jouant un rôle de leader dans leur communauté et dans leur secteur d’expertise, y compris la santé et l’éducation. À l’échelle internationale, la GRC a tenu des discussions avec ses homologues néo-zélandais et australiens afin de contribuer à orienter les efforts de prévention. Elle préparera un plan directeur pour définir clairement et orienter les interventions qui traiteront des causes sous-jacentes de la violence.

Sous-programme 1.1.2 : Police fédérale

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC*, ce sous-programme assure l'exécution des lois fédérales et la protection de la sécurité nationale du Canada et de ses institutions, ainsi que des dignitaires canadiens et étrangers. Pour ce faire, il exécute les lois fédérales; recueille des renseignements criminels; mène des enquêtes criminelles; sécurise les frontières du Canada; et assure la sécurité des évènements majeurs, des représentants de l'État, des dignitaires, des missions étrangères et des missions à l'étranger. La Police fédérale assure la sécurité publique et préserve l'intégrité des régimes politique et économique du Canada. Pour ce faire, elle enquête sur le crime organisé et les crimes graves, les crimes financiers (y compris la corruption) et les activités qui menacent la sécurité du Canada, comme le terrorisme, l'espionnage et la prolifération. Ce sous-programme assure aussi la gouvernance, la reddition de comptes et la responsabilité pour le compte de la GRC par la supervision, la gestion, la hiérarchisation et la direction des enquêtes criminelles fédérales, dans le respect des directives ministérielles et des politiques de la GRC; il conçoit, collige et coordonne l'information reçue de partenaires et de clients à l'appui d'enquêtes criminelles; il met en œuvre l'assurance de la qualité afin de protéger l'intégrité de la gestion des dossiers; il supervise l'élaboration et la mise en œuvre des exigences de planification et d'administration de la Police fédérale; et il analyse et élabore la position politique pour une variété de dossiers qui ont des répercussions sur les activités d'enquêtes criminelles de la Police fédérale de la GRC.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
748 991 214	751 937 850	755 379 947

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
5 052	5 086	5 115

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La sécurité publique ainsi que l'intégrité politique et économique du Canada sont protégées	Pourcentage de cas résolus au palier fédéral (sans compter les crimes non élucidés)	75 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017 la GRC présentera des activités de sensibilisation pour combattre et prévenir d'autres crimes qui relèvent du mandat de la police fédérale, y compris la traite des personnes, la cybercriminalité, la criminalité financière et le crime organisé. Le sous-programme contribuera à faire progresser la stratégie de lutte contre la cybercriminalité, qui dirigera les travaux stratégiques sur la question et produira de l'information grâce à laquelle on pourra relever les vulnérabilités et les possibilités sur le plan opérationnel pour les partenaires nationaux et étrangers.[11]

L'apport des modifications au *Code criminel* en vertu du projet de loi C-51 aidera la GRC dans la détection et la prévention des infractions terroristes. Par exemple, un agent de la paix peut maintenant arrêter une personne sans mandat si cette arrestation est « susceptible de prévenir l'exécution d'un acte terroriste », alors que le précédent critère juridique voulait que l'arrestation soit « nécessaire pour prévenir l'exécution d'un acte terroriste ». Une prolongation de la période maximale de détention peut également être utilisée en cas de menace imminente d'activités terroristes. En outre, grâce à l'ajout d'une nouvelle infraction au *Code criminel* portant sur la promotion en connaissance de cause ou par négligence d'activités terroristes, la GRC sera en mesure d'arrêter des personnes qui font des déclarations visant à encourager de futures attaques terroristes. Dans le même ordre d'idées, les tribunaux auront la capacité de saisir et de confisquer du matériel de propagande terroriste au Canada, de nature physique ou en ligne, et d'en exiger le

retrait. Ces modifications au *Code criminel* renforceront les outils existants et amélioreront la capacité de la GRC de les utiliser à des fins de prévention afin d'enrayer les activités terroristes.

La police fédérale continuera également d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre pour appuyer ses experts en la matière. En 2016-2017, l'accent sera mis sur l'expertise de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et un examen analytique des pratiques exemplaires en la matière sera mené au Royaume-Uni.

Enfin, le Centre national de coordination du renseignement (CNCR) continuera de favoriser la mise en commun des connaissances et la collaboration efficace entre les intervenants du renseignement de la GRC. Pour ce faire, le CNCR appuiera et encouragera l'utilisation d'un environnement de collaboration, soit le site de la communauté du renseignement, ainsi que l'élaboration de nouveaux sites secondaires et de fonctions qui favoriseront la communication du renseignement ainsi que les flux des travaux. Une stratégie de communication et du matériel de formation seront préparés pour optimiser l'utilisation des outils de collaboration.

Sous-sous-programme 1.1.2.1 : Enquêtes générales à la Police fédérale

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC*, du *Code criminel* et d'autres lois fédérales, ce sous-sous-programme contribue à la sécurité du Canada, des Canadiens et des intérêts canadiens par la prévention, la détection, la perturbation et la réaction aux activités criminelles. Ce sous-sous-programme mise sur une stratégie intégrée fondée sur l'information provenant du renseignement, du public, de partenaires et d'intéressés, afin de répondre aux plaintes et d'atténuer la vulnérabilité aux activités criminelles grâce à des enquêtes en territoire canadien et aux frontières. De l'aide est fournie à la population, aux ministères, aux intéressés et aux organismes s'ils ont des plaintes ou des demandes en lien avec le *Code criminel* ou d'autres lois fédérales.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
227 434 918	227 439 746	227 428 657

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
871	871	871

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Prévenir, décourager et réprimer la criminalité intérieure et transfrontalière	Pourcentage d'incidents intérieurs classes	100 %	31 mars 2017
	Pourcentage d'incidents frontaliers classes	100 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Les efforts déployés pour assurer l'intégrité de la frontière canadienne continueront d'être une priorité pour la GRC en 2016-2017. Plusieurs initiatives seront entreprises au cours de l'année, y compris la conception et l'élaboration d'un Projet de perfectionnement de la technologie de l'intégrité des frontières (PPTIF), qui vise à accroître la capacité de détection des passages frontaliers illégaux grâce à des capacités technologiques améliorées dans les secteurs à haut risque le long de la frontière canado-américaine du Québec à l'Ontario.

Dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière, le Canada et les États-Unis continueront d'élaborer et de mettre en œuvre des processus, des procédures et des politiques pour arriver à une compréhension commune des activités, des menaces et des tendances criminelles. En vertu de l'initiative de sensibilisation à l'égard du domaine, les deux parties travailleront à répertorier les capacités techniques frontalières; elles relèveront les lacunes et procéderont à un exercice d'établissement des priorités en vue d'atténuer les risques. La mise à l'essai du système binational de communication radio interopérable se poursuivra en Colombie Britannique et dans l'État de Washington ainsi qu'à Windsor (Ontario) et à Detroit (Michigan), afin de se doter de moyens fiables, sécuritaires et juridiques de communication entre les responsables canadiens et américains d'application de la loi à la frontière. Enfin, les opérations Shiprider se poursuivront à Surrey (Colombie-Britannique) et à Windsor (Ontario), et d'autres équipes seront affectées à Niagara et à Cornwall-Kingston (Ontario) et à Victoria (Colombie-Britannique), en 2016-2017.

De l'information sur les incidents aux frontières et au pays sera recueillie, analysée et fera l'objet de rapports au cours de l'année afin de mesurer l'efficacité globale des initiatives transfrontalières. Les données relatives au rendement comprendront des renseignements sur la nature et l'étendue des crimes commis le long des frontières canadiennes ou en dehors de celles-ci, ainsi que sur le succès relatif des efforts déployés par la GRC pour remédier à ces incidents. Les taux d'affaires classées seront rendus publics dans le Rapport ministériel sur le rendement.

Sous-sous-programme 1.1.2.2 : Enquêtes par projet à la Police fédérale

Description

En vertu du *Code criminel*, de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, de la *Loi sur la protection de l'information*, du *Règlement sur les précurseurs* et d'autres lois fédérales, ce sous-sous-programme contribue à la sécurité du Canada, des Canadiens et des intérêts canadiens par la prévention, la détection, la perturbation et la réaction aux menaces criminelles. Ce sous-sous-programme mène des enquêtes criminelles d'envergure sur des crimes graves et sur le crime organisé afin d'en atténuer les répercussions sur le Canada et sur les intérêts canadiens; sur des crimes financiers afin de préserver l'intégrité de l'économie, du gouvernement et de l'appareil financier du Canada; et sur les menaces contre la sécurité nationale afin de soutenir et de protéger la sécurité nationale du Canada. Ces enquêtes sont coordonnées par des équipes chargées de projets inspirées des principes de gestion des cas graves.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
293 882 992	297 641 828	300 543 861

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
2 313	2 338	2 357

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Prévenir, écarter et contrer les menaces à la sécurité nationale et à l’intégrité de l’économie canadienne	Pourcentage d’enquêtes par projet de niveaux 1 et 2 liées à la sécurité nationale classées	100 %	31 mars 2017
	Pourcentage d’enquêtes par projet de niveaux 1 et 2 liées au crime financier classées	100 %	31 mars 2017
	Pourcentage d’enquêtes	100 %	31 mars 2017

	par projet de niveaux 1 et 2 liées aux crimes graves et au crime organisé classées		

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, la GRC poursuivra le processus d'examen des dépenses de sécurité à l'échelle nationale afin d'évaluer ses diverses activités, de démontrer les résultats obtenus et de souligner leurs avantages pour le gouvernement du Canada. Compte tenu de l'entrée en vigueur de modifications législatives et le nouveau financement fourni pour répondre aux menaces, les attentes seront accrues quant à l'utilisation optimale, par la GRC, des outils accessibles pour combattre le terrorisme.

Dans le même ordre d'idées, le sous-sous-programme mettra en œuvre un examen de l'initiative de gestion des voyageurs à risque élevé afin d'en évaluer la pertinence, les réussites et la rentabilité continues. La complexité entourant les voyageurs à risque élevé nécessite une intervention multidimensionnelle de la part de la GRC, notamment, par les activités de sensibilisation et de prévention, les enquêtes, les interruptions ainsi que la préparation des divulgations et des témoins aux fins de poursuites. Les nouvelles infractions au *Code criminel* portant sur les déplacements de terroristes, en particulier dans les zones de conflit en Syrie et en Irak, continueront de donner lieu à un certain nombre d'enquêtes de la GRC.

Le nombre accru de dossiers liés au terrorisme, amplifiés par leur portée internationale et le risque potentiel sur la sécurité du public, a donné lieu à un besoin d'efforts d'enquête considérables. La GRC met la priorité sur les dossiers en fonction du risque qu'ils présentent et a redéployé plus de 600 membres de la police fédérale pour s'occuper des dossiers de lutte contre le terrorisme. Toutefois, ces ressources redéployées demeurent insuffisantes, sans compter que cela laisse un nombre limité d'employés à affecter aux enquêtes sur le crime organisé et les crimes graves. À moyen et long terme, cette cadence opérationnelle n'est pas viable et devra être corrigée au cours des années à venir.

Sous-sous-programme 1.1.2.3 : Renseignements criminels

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC*, ce sous-sous-programme fournit en temps voulu des informations et des renseignements complets, pertinents et de qualité, ainsi qu'une analyse approfondie des menaces criminelles émergentes, afin de rehausser la connaissance de la situation à la GRC et au gouvernement du Canada. Il utilise le partage d'information pour repérer, enquêter, perturber et éliminer des réseaux de crime organisé et des

menaces terroristes potentielles au Canada et à l'étranger. Ce sous-sous-programme recrute des sources humaines qui contribuent de l'information aux enquêtes sur la sécurité nationale et sur les crimes graves et le crime organisé et il fournit du soutien opérationnel aux équipes de la GRC et aux organismes partenaires relativement au recrutement et à la gestion des sources humaines. En outre, ce sous-sous-programme assure la sécurité de l'appareil canadien de transport maritime et des frontières maritimes en exploitant en permanence un centre des opérations pour mettre en commun l'information entre les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
69 813 045	70 245 241	69 745 197

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
571	574	577

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des dossiers d'information/de renseignement pertinents et fournis en temps opportun permettent d'accroître l'efficacité des opérations nationales et internationales	Pourcentage des dossiers d'information/de renseignement élaborés qui sont utilisés pour faire progresser les opérations	À déterminer	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Le domaine du renseignement demeure une partie intégrante du travail quotidien de la GRC. En 2016-2017, celle-ci misera sur la création récente d'un mécanisme de coordination du renseignement pour coordonner la réception de l'information et sa transmission en temps opportun aux publics cibles. En outre, le CNCR continuera de travailler à la mise en œuvre d'une plateforme Web sécurisée et axée sur la collaboration. Cette plateforme, appelée le site de la communauté du renseignement, sera pleinement opérationnelle d'ici la fin de l'exercice 2016-2017. De nouveaux sites et de nouvelles fonctions seront ajoutés tout au long de l'année pour

soutenir la communication du renseignement ainsi que les flux des travaux au sein de la communauté.

Le CNCR continuera d'être un centre du renseignement chargé d'intégrer le contenu des fonds de renseignement de la police, des agents de liaison et des analystes de la GRC travaillant à l'étranger, ainsi que les renseignements des partenaires nationaux et internationaux. Le CNCR analysera les renseignements recueillis et générera des produits de renseignement afin de déceler les nouvelles menaces et tendances, ainsi que les lacunes et les possibilités opérationnelles. Les données sur le rendement concernant ce qui donne un droit d'action en matière de renseignements détermineront ce qui a été échangé, les objectifs, la nature et la portée de la contribution au succès ultime des opérations. Le suivi de ces résultats sera effectué tout au long de l'année.

La GRC achèvera également de pourvoir en personnel une équipe cybernétique au sein du CNCR, en harmonisation avec les objectifs de la stratégie de cybercriminalité de la GRC.[12] L'équipe cybernétique du CNCR recueillera et analysera les données relatives à la cybercriminalité pour produire du renseignement et cibler les possibilités opérationnelles. Ce travail sera mené en partenariat avec les organismes d'application de la loi nationaux et internationaux, les intervenants du gouvernement, et, s'il y a lieu, les partenaires de l'industrie.

Sous-sous-programme 1.1.2.4 : Services de protection

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC*, ce sous-sous-programme offre, au Canada et à l'étranger, des services de protection au gouverneur général, au Premier ministre, aux ministres fédéraux et aux juges de la Cour suprême du Canada. La GRC assure aussi la sécurité des chefs d'État en visite, des diplomates étrangers au Canada et de leurs résidences, des personnes jouissant d'une protection internationale (PPI), selon la définition qui en est donnée à l'article 2 du *Code criminel*, et des personnes désignées par le ministre de la Sécurité publique à cette fin. La GRC garde et protège les immeubles désignés et autres biens de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et dirige et supervise la mise en œuvre d'un cadre de sécurité intégré et durable pour tous les événements majeurs. Par l'entremise du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens, elle place secrètement des agents tactiques, appelés agents de sûreté à bord (ASB), sur certains vols vers des destinations canadiennes ou internationales. Ce sous-sous-programme assure la protection des vols dits « à risque ». En outre, il évalue et valide régulièrement les programmes d'ASB étrangers avant que ceux-ci ne placent leurs ASB à bord de vols à destination du Canada. Afin de prévenir et de réagir adéquatement à toute menace ou situation à laquelle ses clients désignés seraient exposés, le sous-sous-programme coordonne des missions de protection et en assure la supervision et la conformité aux politiques établies.

Ressources financières budgétaires (en dollars)[13]

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
96 976 761	94 820 340	94 812 123

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
802	802	802

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des services de protection efficaces sont offerts par des membres ayant reçu une formation complète sur la protection des personnes et des propriétés, et sur la coordination de la sécurité lors des événements importants, conformément aux lois et aux directives canadiennes ainsi qu'aux conventions internationales	Pourcentage de participants qui sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec l'énoncé « Après avoir terminé avec succès le cours sur les services de protection nationale, je possède les habiletés et les connaissances requises pour exercer mes fonctions au sein des services de protection »	100 %	31 mars 2017
Prévenir et éliminer les menaces pour les passagers de certains aéronefs immatriculés au Canada	Pourcentage de demandes d'aide traitées de façon satisfaisante	100 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Les partenariats avec les intervenants gouvernementaux canadiens et étrangers continueront de jouer un rôle important dans l'exécution du mandat de police de protection de la GRC. En 2016-2017, le sous-sous-programme mettra en œuvre des améliorations organisationnelles pour aider les Services de protection à définir la nature des menaces criminelles et à répondre à ces menaces croissantes et changeantes.

Les processus opérationnels actuels qui régissent la sécurité des ministres du gouvernement seront améliorés pour assurer le maintien des niveaux de service de protection pendant les périodes de demande accrue. En outre, un nouveau cadre de gouvernance permettra d'assurer une surveillance adéquate des dispositions sur la sécurité normalisées, et les travaux se poursuivront en vue de l'intégration des forces de sécurité au sein du Service de protection parlementaire. En consultation avec ses partenaires, le Programme des personnes d'intérêt de la Police de protection sera modernisé et harmonisé avec le modèle de la collectivité des « Five Eyes » mis en œuvre au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Des investissements seront également effectués pour renforcer la capacité de police de protection, en particulier sur le plan de l'instruction interarmées pour les opérations de déploiement, l'interopérabilité avec les partenaires d'application de la loi et d'intervention d'urgence, et la modernisation de l'évaluation des menaces et des risques des propriétés de la région de la capitale nationale (RCN). Un modèle de prestation de services de police de protection sera mis en place pour répondre aux besoins du gouvernement du Canada.

Sous-sous-programme 1.1.2.5 : Engagements publics

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce sous-sous-programme travaille avec les collectivités pour accroître la sécurité publique et pour réduire la victimisation des Canadiens, en mobilisant la population à lutter contre la criminalité au Canada et à en réduire l'influence. En mobilisant divers segments de la population canadienne, la GRC travaille avec des représentants de la collectivité afin de trouver des solutions à ce qui les préoccupe, de se fixer des buts communs et de se doter d'outils de communication adéquats. En collaboration avec des partenaires gouvernementaux, la GRC participe à plusieurs groupes consultatifs communautaires et organise des ateliers et des discussions sur des sujets touchant la sécurité publique et la diversité culturelle. Ce sous-sous-programme produit des outils de formation et des produits pertinents et au goût du jour à l'intention des policiers afin d'aider à accroître la sécurité publique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
5 853 207	5 853 456	5 852 881

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
47	47	47

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention sont mises en œuvre afin de lutter contre l'extrémisme violent	Pourcentage des participants parmi les membres d'organismes d'application de la loi, les partenaires des services sociaux et les membres de la collectivité qui indiquent avoir accru leurs connaissances et/ou leurs habiletés grâce à la formation ou aux présentations données	100 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Des activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention sont en cours pour lutter contre la violence issue de la radicalisation. Ce sous-sous-programme continuera de superviser la mise en œuvre à grande échelle d'activités de sensibilisation et de stratégies d'intervention nationales pour repérer les comportements criminels et prendre les mesures qui s'imposent. On affectera des ressources à l'élaboration d'un programme de prévention communautaire officiel pour contrer l'extrémisme violent et la violence issue de la radicalisation. À l'appui de cet effort, la police fédérale examinera les meilleurs outils pour sensibiliser les policiers de première ligne. De tels efforts permettront de renforcer leur capacité en matière d'application de la loi afin de reconnaître les personnes à risque de radicalisation menant à la violence et de prendre les

mesures nécessaires, de mobiliser des ressources communautaires et d'élaborer des messages cohérents et coordonnés à ce sujet.

Le sous-sous-programme créera également une plateforme pour mettre les modules et les outils de formation validés à la disposition des membres des forces de police de première ligne. Afin de conserver et d'améliorer les connaissances existantes sur l'extrémisme violent et la violence issue de la radicalisation, un programme de cours sera élaboré pour former les enquêteurs locaux et le personnel de soutien opérationnel au sujet des combattants étrangers et des voyageurs à risque élevé menant des activités terroristes.

En outre, des activités de formation, de sensibilisation et de mobilisation seront élaborées pour combattre et prévenir d'autres crimes qui relèvent du mandat de la police fédérale, y compris la traite des personnes, la cybercriminalité, la criminalité financière et le crime organisé. Cette initiative vise à mobiliser l'ensemble des activités de prévention et d'intervention menées par les détachements de la GRC et les partenaires communautaires partout au pays. L'incidence de ces nouvelles activités de formation et de sensibilisation sera évaluée tout au long de l'année, en consultation avec des partenaires et des intervenants identifiés.

Sous-sous-programme 1.1.2.6 : Soutien aux affaires fédérales

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC*, du *Règlement de la GRC*, de la *Loi sur le programme de protection des témoins*, du *Code criminel* et d'autres lois fédérales et provinciales, ce sous-sous-programme remplit les tâches essentielles au soutien, à l'avancement et à l'habilitation des opérations en offrant le soutien spécialisé, les instructions et la formation aux groupes opérationnels. Par conséquent, il permet la mise en commun et l'évaluation pertinentes, uniformes et en temps voulu des informations et renseignements opérationnels, au soutien des enquêtes de police fédérale et de la connaissance des situations opérationnelles. Il fournit un programme national de protection des témoins; des techniques opérationnelles secrètes et d'infiltration; une orientation sur l'entreposage, l'organisation, la gestion et la communication d'information électronique recueillie dans une enquête majeure; de l'aide au personnel policier afin de préparer la divulgation; ainsi qu'une réaction centrale coordonnée à des dossiers émanant de commissions d'enquête publique et de litiges civils découlant d'enquêtes criminelles fédérales. Il apporte aussi du soutien au personnel policier de première ligne sous forme de membres formés et capables d'employer du matériel et des tactiques spécialisées. Ce sous-sous-programme répond à des incidents qui requièrent des capacités supérieures à celles du personnel policier régulier en raison du risque élevé de violence.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
55 030 291	55 937 239	56 997 228

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
448	454	461

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'élaboration de diverses applications techniques à l'intention des analystes et des enquêteurs fédéraux permet de faire progresser les opérations	Pourcentage d'augmentation des données pouvant être obtenues aux fins d'analyse	Augmentation minimale de 50 % du volume de données	31 mars 2017
La facilitation de l'accès aux applications techniques à l'intention des analystes et des enquêteurs permet de faire progresser les opérations	Pourcentage de demandes de soutien traitées de façon satisfaisante	90 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Ce sous-sous-programme se fera le champion de plusieurs initiatives en cours en 2016-2017, dont l'exécution d'un programme de mentorat modernisé visant à doter les agents d'infiltration des nouvelles techniques d'enquête de base dont ils ont besoin. L'équipe de soutien aux opérations relatives aux sources humaines et à l'application de la loi continuera de promouvoir l'utilisation d'une plateforme informatique, en l'occurrence SharePoint, pour diffuser les renseignements relatifs au programme, mettre en commun la jurisprudence et organiser des forums de discussion entre pairs.

Le sous-sous-programme continuera d’assurer la coordination et la gestion centralisées des cas de litiges civils découlant des dossiers d’enquête de la police fédérale. Les outils qui ont récemment été déployés contribueront à améliorer l’accès aux données opérationnelles, à permettre la réalisation d’analyses en temps réel, à assurer une diffusion rapide de l’information et à perfectionner les connaissances. Au nombre de ces outils figurent le Service d’information intégré, une application Web permettant de lancer une requête de recherche unique dans de nombreuses sources de données opérationnelles, Identity Insight, un logiciel de résolution d’entité et d’analyse en temps réel qui tire parti de sources multiples et l’Environnement collaboratif intégré, une plateforme Web 2.0. À l’avenir, l’accent sera plutôt mis sur l’augmentation du volume de données et du nombre d’utilisateurs au sein de la communauté opérationnelle.

Ce sous-sous-programme collaborera également avec les services spécialisés de la police fédérale à une initiative de modernisation de l’environnement classifié du volet GRC du Réseau canadien très secret. Ces réseaux soutiendront les opérations et les communications au niveau Très secret et aux niveaux supérieurs.

Sous-programme 1.1.3 : Services techniques et Soutien opérationnel

Description

Ce sous-programme offre divers services d'enquêtes spéciales en plus d'effectuer des recherches ainsi que d'élaborer, d'établir et d'intégrer un large éventail d'outils, de techniques, de méthodologies et de matériel en matière d'enquêtes dont la GRC et ses partenaires du secteur de l'application de la loi ont besoin pour prévenir les activités criminelles et pour enquêter sur celles-ci. Il offre aussi un soutien opérationnel, des conseils, des services de gestion, des politiques et de la formation pour faire en sorte qu'une expertise et des outils techniques soient disponibles.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
180 672 902	185 249 517	188 252 553

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
1 227	1 254	1 272

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Prestation de services techniques aux opérations policières	Pourcentage de répondants qui sont d'accord avec l'énoncé « le soutien opérationnel et technique reçu était d'excellente qualité »	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, le sous-programme des services techniques et du soutien opérationnel continuera de soutenir les enquêtes majeures en fournissant des services tels que les introductions clandestines, la surveillance secrète et la sécurité matérielle, les fouilles et les saisies d'ordinateurs et les analyses judiciaires. Pendant la période de référence, l'accent sera mis sur l'examen des normes de services existantes et l'élaboration de nouveaux processus pour répondre à la demande croissante. Des efforts supplémentaires seront également déployés pour élaborer un cadre de responsabilisation national visant à optimiser les gains d'efficacité et à améliorer la manière dont le sous-programme remplit ses responsabilités fédérales. Le cadre de responsabilisation créera de nouvelles structures et de nouveaux processus d'établissement de priorités, d'affectation de fonds et de suivi du rendement. La collecte et l'analyse de données seront améliorées, de même que la stratégie de communication, afin de rendre compte du rendement avec exactitude pour aider la haute direction à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. Le plan stratégique triennal des Opérations techniques de la GRC sera publié en 2016-2017.

Sous-sous-programme 1.1.3.1 : Enquêtes techniques

Description

Ce sous-sous-programme fournit des procédures et des outils à la fine pointe de la technologie à la GRC et à d'autres organismes d'application de la loi, à l'appui des enquêtes sur les activités criminelles et terroristes. Cela comprend l'interception légale des communications, les introductions clandestines, la surveillance et la saisie et l'analyse judiciaire d'appareils numériques. Ce sous-sous-programme offre en outre des connaissances spécialisées quant à l'utilisation criminelle d'agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE).

Ressources financières budgétaires (en dollars)[14]

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
144 616 124	149 191 566	152 197 293

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
964	991	1 009

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des outils, des techniques et de l'expertise en matière d'enquêtes spécialisées sont fournis aux opérations policières	Pourcentage des répondants qui se disent satisfaits des outils, des techniques et de l'expertise en matière d'enquêtes spécialisées fournis aux organismes d'application de la loi	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Ce sous-sous-programme continuera de collaborer avec des organismes nationaux et internationaux pour mener des activités de recherche appliquée et de développement, élaborer et acquérir conjointement de nouvelles technologies, améliorer la détection et la surveillance aux frontières et renforcer les capacités en matière de collecte de preuves informatiques judiciaires dans le cadre des enquêtes sur la cybercriminalité. Les enquêtes sur la sécurité nationale et les crimes graves seront dotées de capacités d'interception et de surveillance, ainsi que de techniques, d'outils et de solutions à la fine pointe de la technologie. Comme les groupes du crime organisé utilisent des réseaux transfrontaliers complexes pour la contrebande de stupéfiants, de devises, d'armes à feu, de tabac de contrebande et de personnes entre les points d'entrée, la capacité technique de surveillance sera également renforcée grâce à plusieurs efforts policiers axés sur le renseignement, y compris le PPTIF.[15]

Pour répondre aux attentes des partenaires d'application de la loi et du public et à la demande accrue de services, les Services d'enquêtes techniques (SET) amélioreront leur saine gestion des ressources en élaborant des cadres de gouvernance qui définiront les mandats, les rôles, les

responsabilités, les attentes ainsi que la disponibilité des ressources du sous-programme. Grâce à la création de ces cadres de gouvernance, des méthodes plus robustes permettront d'établir des priorités, de mesurer le rendement, de faire le suivi de l'utilisation des ressources et de rendre compte de l'atteinte des résultats attendus.

En plus de mettre l'accent sur le renforcement de la gouvernance, les SET continueront de faire progresser et de gérer l'utilisation des RO. Ce puissant outil d'analyse contribuera à améliorer le processus décisionnel et à déterminer les attentes nationales en matière d'établissement de rapports, en consultation avec les divisions de la GRC. Des efforts seront également déployés pour améliorer la fonctionnalité de l'infrastructure et des systèmes de GI-TI, ce qui facilitera la mise en commun de renseignements entre les diverses administrations.

Sous-sous-programme 1.1.3.2 : Technologie de protection

Description

Ce sous-sous-programme offre des technologies et des systèmes pour protéger les personnes et les biens dont la GRC est responsable. Cela comprend la mise en œuvre de systèmes de sécurité électronique et mécanique en vue de la protection des personnes jouissant d'une protection internationale et des personnes de marque, des événements majeurs, des agents d'infiltration, des témoins, des locaux de contact, des lieux de crime, des pièces à conviction et des sections opérationnelles de nature délicate de la GRC. Il veille aussi à ce que les membres de la GRC travaillent dans un milieu sûr et à ce que les pièces à conviction, les renseignements de nature délicate et les enquêtes soient protégées.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
13 599 781	13 600 301	13 599 108

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
122	122	122

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les technologies et les systèmes de la GRC	Pourcentage des répondants qui sont	80 %	31 mars 2017

protègent les personnes et les biens	satisfaits des systèmes de sécurité électroniques, mécaniques ou physiques fournis par les Opérations techniques		

Faits saillants de la planification

Pendant l'exercice financier, ce sous-sous-programme continuera de collaborer à plusieurs initiatives d'échange de renseignements et d'optimisation des ressources pour appuyer l'élaboration, l'évaluation et la mise en œuvre en continu de solutions techniques. Plus précisément, les efforts viseront le renouvellement du programme de véhicules blindés et la livraison de solutions blindées pour répondre aux demandes de services. En outre, des services techniques de protection, comme les systèmes de sécurité matérielle électroniques et mécaniques, seront fournis à la GRC lors d'événements importants comme le Sommet des leaders nord-américains, à la Colline du Parlement, et aux personnalités très importantes et aux personnes jouissant d'une protection internationale.

Le sous-sous-programme continuera d'investir dans la mise à l'essai et l'élaboration de produits de sécurité matérielle pour améliorer et tenir à jour une série de technologies de protection modernes. L'acquisition de nouveaux équipements et l'établissement de normes techniques et de service permettront de mesurer le rendement des technologies fournies aux unités de la GRC et à ses partenaires.

Le sous-sous-programme donnera également des conseils, une expertise et des directives au Service de protection parlementaire nouvellement créé, qui est composé de membres des Services de sécurité de la Chambre des communes, des Services de sécurité du Sénat et de la GRC.

Enfin, le sous-sous-programme continuera d'élargir son partenariat avec Services partagés Canada (SPC) en fournissant à 29 sites supplémentaires de la RCN une infrastructure de sécurité ministérielle de la GRC. En 2016-2017, les sites de SPC seront équipés d'un système de contrôle d'accès moderne et d'un système de détection des intrusions qui contribueront à resserrer la sécurité ministérielle. Ces efforts sont le résultat d'un projet pilote couronné de succès qui a été lancé en 2015-2016 par SPC et la GRC.

Sous-sous-programme 1.1.3.3 : Opérations aériennes

Description

Ce sous-sous-programme offre du soutien opérationnel direct dans les secteurs techniques et spécialisés de l'application de la loi en milieu aérien pour permettre aux membres de première ligne de préserver la paix, de faire respecter la loi, de prévenir la criminalité et d'enquêter sur des crimes. Il procure des services sûrs et rentables à la GRC ainsi qu'à des clients externes reconnus. La flotte aérienne de la GRC compte 38 aéronefs (29 à voilure fixe et 9 à voilure tournante) disséminés un peu partout au Canada afin de soutenir les opérations. Des ressources qualifiées et des aéronefs bien entretenus sont essentiels au soutien des opérations de la GRC.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
9 704 024	9 704 313	9 703 651

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
65	65	65

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Capacité aérienne à l'appui des opérations policières	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits du service aérien fourni par le Service de l'air	85 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

L'année dernière, la GRC a effectué une évaluation du Programme des opérations aériennes pour fournir en temps opportun à la haute direction une évaluation neutre, rapide et fondée sur des faits probants.[16] Depuis, un grand nombre d'initiatives ont été mises en œuvre en réponse aux résultats de l'évaluation, dont plusieurs devraient se poursuivre en 2016-2017. Des efforts seront consacrés à la résolution des problèmes relatifs à la gouvernance nationale du programme, à l'efficacité opérationnelle et à l'efficience financière, ainsi qu'au fonctionnement des systèmes et de l'infrastructure de GI-TI. Les systèmes d'entretien des aéronefs et de sécurité seront

modernisés pour améliorer la gouvernance et la gestion d'ensemble des Services de l'air. Un examen de la flotte national sera mené pendant la période visée par le rapport et un plan stratégique de la flotte pour le sous-sous-programme sera élaboré, en consultation avec les divisions de la GRC et les principaux intervenants.

Le sous-sous-programme veillera également au respect des exigences législatives, tout en améliorant ses processus de gestion du risque. Les travaux se poursuivront dans le cadre des initiatives visant à assurer la conformité avec le nouveau *Règlement de l'aviation canadien*, qui entrera en vigueur en juin 2016. Les facteurs de risque seront examinés attentivement et des stratégies à court et à long terme seront élaborées pour veiller au maintien de services appropriés, offerts en temps opportun. Des procédures et des normes de service seront également élaborées pour renforcer davantage la gouvernance et mesurer le rendement. La promotion et la gestion de ces efforts seront rendues possibles par l'utilisation des RO, qui amélioreront les processus de prise de décision et aideront à établir les attentes nationales en matière de rapports, en consultation avec les divisions de la GRC.

Sous-sous-programme 1.1.3.4 : Services et technologies scientifiques

Description

Ce sous-sous-programme offre des outils analytiques, des systèmes et des méthodes scientifiques afin de faciliter les enquêtes criminelles par l'étude de l'activité criminelle. Il englobe des capacités opérationnelles et analytiques spécialisées en matière d'enquête visant à fournir aux forces policières canadiennes et étrangères des services comprenant l'analyse des enquêtes criminelles, les profils géographiques, le polygraphe et l'analyse des déclarations.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 629 348	3 629 459	3 629 203

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
28	28	28

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des capacités analytiques permettent d'étudier l'activité criminelle afin d'appuyer les enquêtes criminelles	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits des compétences spécialisées fournies par les Opérations techniques en matière d'enquête et d'analyse	70 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, des efforts seront déployés pour améliorer les services offerts par le sous-sous-programme. Un modèle national d'entrevues et d'interrogatoires sera mis en œuvre afin de moderniser les pratiques et de les harmoniser avec la jurisprudence actuelle, les droits de la personne et les droits garantis par les lois. Des tests polygraphiques préalables à l'emploi seront utilisés en appui au recrutement à la GRC, le nombre de candidats par troupe passant de 32 à 34 pendant l'exercice financier. Pour répondre à l'augmentation de la demande, des entrepreneurs seront embauchés pour compléter les ressources de la GRC existantes. Ce sous-sous-programme collaborera également avec la police fédérale à l'établissement d'une nouvelle méthodologie de triage et d'évaluation des risques pour déceler les personnes qui pourraient être à risque de commettre des actes criminels graves motivés par une idéologie.

Sous-sous-programme 1.1.3.5 : Préparation et interventions opérationnelles

Description

Ce sous-sous-programme offre un point de contact central pour la gestion des urgences et des interventions à la GRC, ce qui permet à celle-ci d'intervenir rapidement et de façon coordonnée en cas d'urgence, d'incident critique ou de catastrophe (maintenir des équipes et des ressources spécialisées, notamment des groupes tactiques d'intervention, des groupes tactiques d'intervention médicale, des intervenants en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire et comportant des explosifs ou CBRNE, des négociateurs en cas de situation de crise et des chefs des interventions). Il comprend le Centre national des opérations, un centre de commandement et de contrôle entièrement sécurisé et intégré pour la surveillance et la coordination centralisées des incidents critiques et des événements majeurs. La planification de la continuité des activités et la gestion des mesures d'urgence sont axées sur la préparation et la résilience des employés comme le prévoit la *Loi sur la gestion des urgences*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
9 123 625	9 123 878	9 123 298

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
48	48	48

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La GRC est prête à intervenir en cas d'urgences tous risques et d'incidents critiques	Pourcentage de répondants qui se disent fortement d'accord ou d'accord avec l'énoncé « la GRC est prête à intervenir en cas d'urgences ou d'incidents critiques, définis comme étant les situations qui nécessitent la mise en service du Centre divisionnaire des opérations d'urgence (CDOU) »	80 %	31 mars 2017
	Pourcentage des exercices fédéraux pertinents pour la GRC auxquels elle participe	100 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, ce sous-sous-programme mettra en œuvre un plan d'action pour résoudre les problèmes soulevés par les répondants de l'enquête du CDOU, dont les préoccupations liées aux exercices, à la formation et aux ressources. En structurant davantage les fonctions du COUM, en

renforçant les politiques et les modèles et en offrant des occasions de synchroniser les formations, le sous-sous-programme accroîtra la satisfaction et l'état de préparation au niveau divisionnaire.

On continuera de mettre en œuvre les recommandations découlant de la Vérification de la planification de la continuité des activités.[17] En 2016-2017, des efforts seront déployés pour veiller à ce que toutes les unités associées à des services essentiels à l'ensemble des forces de l'ordre préparent un plan de continuité des activités. Le sous-sous-programme élaborera aussi une activité d'assurance de la qualité pour veiller à ce que les processus de planification de la continuité des activités soient respectés et validés. Grâce à ces efforts, la GRC pourra continuer à fournir ses services essentiels efficacement et correctement en cas de perturbations.

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi

Description

Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et ainsi d'assurer plus efficacement la sécurité du Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
165 984 656	165 984 656	166 041 586	167 563 632

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
1 364	1 364	1 345

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les services fournis en matière de technique, de	Pourcentage des répondants qui sont	80 %	31 mars 2017

sciences judiciaires, d'enquête et de formation sont utiles aux forces de l'ordre canadiennes	d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit un service de grande qualité »		

Faits saillants de la planification

Ce programme fournit les systèmes et les services de soutien opérationnel permettant à la GRC et aux autres organismes d'application de la loi d'enquêter sur les activités criminelles et de lutter contre celles-ci. Une partie de ces services de soutien relèvent des Services nationaux de police (SNP), sous la supervision du Comité consultatif des SNP national qui a adopté la *Charte des SNP* pour définir la vision, le mandat et les principes directeurs des SNP. En 2016-2017, la GRC poursuivra l'élaboration de la structure de gouvernance proposée par la charte et entreprendra le travail d'évaluation des coûts de certains services prioritaires. Le Comité consultatif des SNP, qui se réunit selon un calendrier établi, a demandé à la GRC d'évaluer la faisabilité d'une intervention des SNP en réponse à la croissance de certaines activités criminelles, dont la cybercriminalité.

Le soutien aux opérations d'application de la loi prend souvent la forme de renseignements tirés de bases de données et de réseaux tels que le Centre d'information de la police canadienne (CIPC). La GRC continuera d'entreprendre plusieurs projets pour répondre aux exigences de surveillance et de renouvellement constants de ces systèmes. En 2016-2017, le Projet de transformation du programme de la GI-TI, qui est en train de mener un examen de la GI-TI au sein de la GRC, apportera les changements en matière de ressources humaines prévus dans le plan stratégique du projet. La GRC est également résolue à créer un environnement de RO, étant donné que plusieurs de ses services nécessitent une analyse de données. Le programme mettra l'accent sur l'interconnectivité entre des bases de données précises de la GRC, ainsi que la production d'interfaces pour permettre aux utilisateurs d'interroger les bases de données.

Sous-programme 1.2.1 : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

Description

Ce sous-programme offre des services hautement spécialisés de nature scientifique et technique à l'appui de toute la communauté de l'application de la loi, à l'échelle nationale et internationale. Ce soutien opérationnel aux enquêteurs permet l'identification de criminels grâce à l'analyse judiciaire d'éléments de preuve physiques ou biologiques, à la collecte de renseignements exploitables et à la gestion de données et de renseignements exacts sur les crimes et sur les

criminels. Dans ce domaine d'expertise scientifique, on appuie des programmes internationaux par l'identification des victimes de catastrophes, on collabore avec des enquêteurs du monde entier relativement aux enfants disparus et exploités, on associe des criminels à des crimes grâce à l'analyse génétique et on appuie d'autres programmes gouvernementaux comme l'immigration et d'autres initiatives de gestion des frontières.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
95 776 902	95 983 984	97 579 758

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
877	877	858

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les services fournis en matière de technique, de sciences judiciaires, d'enquête et de formation sont utiles aux forces de l'ordre canadiennes	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit des services de grande qualité sur les plans scientifique, technique et des enquêtes »	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Ce sous-programme continuera de mettre en œuvre des changements de façon à fournir des services aux partenaires d'application de la loi. En 2016-2017, il passera aux phases ultérieures des projets importants qui automatiseront certains services et en fourniront d'autres au moyen de systèmes Web. Par exemple, le projet de modernisation des renseignements de justice pénale (MRJP) accélérera le processus de soumission et améliorera la qualité des renseignements utilisés dans le cadre des vérifications de casier judiciaire. Le sous-programme donnera aussi suite aux conclusions d'une analyse interne des processus d'acheminement du travail. Cette

analyse relèvera les facteurs qui influent sur les coûts liés aux processus et sur leur comptabilisation au sein de la GRC.

Le sous-programme est fortement tributaire de ses employés hautement qualifiés et spécialisés. En 2016-2017, des initiatives seront mises en place pour maintenir en poste les employés existants et mettre l'accent sur un milieu de travail sain pour tous. Par exemple, le Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête accroîtra les possibilités de reconnaissance des employés. Des forums de gestionnaires seront aussi mis en place pour permettre aux employés de discuter de sujets liés au milieu de travail et accroître la transparence du processus décisionnel.

Sous-sous-programme 1.2.1.1 : Service intégré de l'identité judiciaire

Description

Ce sous-sous-programme établit, met en œuvre, supervise et améliore les politiques, normes, processus, outils, techniques, formations, pratiques exemplaires et directives en matière de santé et de sécurité applicables à l'identité judiciaire. Il s'agit notamment de l'expertise judiciaire sur les lieux de crime, de l'identification et de la collecte de pièces à conviction aux fins d'analyse scientifique, de l'analyse des empreintes digitales, des comparaisons d'empreintes de chaussures, des comparaisons des traces de pneus, de l'analyse de l'imagerie faciale judiciaire, de l'analyse vidéo judiciaire et de l'identification des victimes de catastrophes. Ce sous-sous-programme dirige en outre les groupes opérationnels de première ligne du pays en ce qui concerne les enquêtes exigeant l'analyse de la morphologie des taches de sang, les enquêtes sur les lieux de crime mettant en cause des agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) et l'imagerie judiciaire, aérienne et scientifique. En fournissant des services à la collectivité canadienne d'application de la loi, ce sous-sous-programme permet à la GRC d'offrir des constatations sur les lieux de crime de qualité invariablement élevée, de façon à ce que l'analyse et la comparaison des indices matériels et des empreintes servant de preuve découverts et évalués respectent ou surpassent les attentes des tribunaux quant à la preuve sous forme d'opinion judiciaire.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
13 799 636	13 799 982	13 799 190

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
44	44	44

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des services d'assistance à l'identité judiciaire sont fournis aux agents affectés aux opérations de première ligne	Pourcentage des examens de cas qui aboutissent à l'incrimination d'un suspect par des empreintes digitales ou d'autres preuves matérielles	40 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Dans le cadre d'un effort international élargi, le sous-sous-programme passera à une approche plus normalisée pour assurer la prestation des services de l'identité judiciaire, ce qui comprendra l'accréditation par des organisations comme l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Par conséquent, le Service intégré de l'identité judiciaire (SIIJ) entamera des discussions de haut niveau avec ses homologues nationaux et internationaux pour créer des groupes de travail, chargés de dégager des points communs et des pratiques exemplaires dans l'ensemble de la communauté internationale. L'Australie a déjà lancé le processus de normalisation et a demandé à la GRC de siéger à son groupe de travail. Bien que l'accréditation ISO soit une mesure volontaire prise par les organismes de police, la participation de la GRC aux groupes de travail permettra au sous-sous-programme de se tenir au fait des pratiques et des définitions du SIIJ.

En 2016-2017, le SIIJ poursuivra le processus d'acquisition, de mise à l'essai et de validation d'un appareil électronique portatif visant à faciliter l'analyse des empreintes digitales. Cet appareil permettra aux membres du service judiciaire d'envoyer les empreintes digitales latentes prélevées sur les scènes de crime, en temps réel, pour effectuer une recherche centrale dans la base de données, ce qui contribue à accélérer le traitement des empreintes. En outre, cet appareil pourrait fonctionner comme outil de triage d'enquête, réduisant ainsi la probabilité de présenter des empreintes en double.

Sous-sous-programme 1.2.1.2 : Services nationaux de laboratoire judicaire

Description

Ce sous-sous-programme soutient les enquêtes policières en fournissant des services d'analyse judiciaire de pièces à conviction utilisées comme preuve. Ces services comprennent l'examen et l'interprétation d'éléments de preuve relatifs aux indices matériels ou aux matières biologiques servant de preuve découverts sur les lieux d'un crime ou dans le cadre d'une enquête criminelle ou qui s'y rapportent, ainsi que la rédaction de rapports sur ces éléments de preuve. On veille également à ce que les processus utilisés pour les analyses judiciaires soient valides et fiables d'un point de vue scientifique et qu'ils reposent sur l'application de la méthode scientifique. Un soutien est fourni pour les éléments de preuve liés au service de biologie (analyse génétique), à l'expertise des documents et des contrefaçons, à l'analyse de traces, aux explosifs, à l'évaluation toxicologique et aux armes à feu.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
30 985 298	30 986 768	30 983 391

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
333	333	333

Mesure du rendement

Résultat attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des services de laboratoire judiciaire sont offerts en temps opportun à l’appui des services de police et du système de justice pénale	Pourcentage de demandes de service d’analyse biologique traitées avant l’échéance établie	85 %	31 mars 2017
	Pourcentage de demandes de service d’analyse toxicologique traitées avant l’échéance prévue	85 %	31 mars 2017

	Pourcentage de demandes de service d'identification des armes à feu et des marques d'outils traitées avant l'échéance prévue	85 %	31 mars 2017
	Pourcentage des demandes de service du Bureau national de lutte contre la contrefaçon traitée avant l'échéance prévue	85 %	31 mars 2017
	Pourcentage des demandes de service d'analyse de traces traitées avant l'échéance prévue	85 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Les Services des laboratoires judiciaires nationaux continueront de faire l'objet de modifications en 2016-2017, après le regroupement des laboratoires judiciaires qui passent de six à trois. En premier lieu, le sous-sous-programme rétablira l'expertise perdue au cours de ce regroupement, particulièrement dans le cadre du programme des armes à feu où un nombre important de nouveaux employés sont en formation. En second lieu, les Services des laboratoires judiciaires nationaux apporteront des améliorations au processus et mettront en place de nouvelles technologies. Par exemple, les Services de toxicologie mettront en œuvre de nouveaux instruments pour simplifier le flux des travaux d'analyse de drogues courantes. Le Service de biologie continuera d'évaluer un appareil de détection pouvant servir à trier les preuves médico-légales importantes sur les lieux d'un crime ou près de ceux-ci, ce qui aidera les enquêteurs et les experts judiciaires à relever les pièces à conviction les plus probantes pour l'analyse. En outre, on rajustera le déroulement des opérations quant au traitement de certaines pièces à conviction dans le cadre des enquêtes sur des infractions sexuelles, ce qui permettra d'obtenir plus rapidement les résultats des analyses menées. Finalement, le regroupement des Services des laboratoires judiciaires nationaux devrait améliorer l'efficacité, réduire les coûts indirects et offrir de nouvelles possibilités pour l'utilisation efficace des ressources et des instruments hautement spécialisés.

Sous-sous-programme 1.2.1.3 : Services canadiens d'identification criminelle en temps réel

Description

Ce sous-sous-programme offre du soutien opérationnel directement aux collectivités canadiennes de l'application de la loi, de la justice pénale et de la sécurité publique ainsi qu'à des partenaires étrangers tels que le FBI et INTERPOL, à des fins judiciaires, civiles et d'immigration. Le sous-sous-programme tient le dépôt national des casiers judiciaires et de renseignements biométriques (empreintes digitales) du Canada. Il est chargé d'assurer l'exactitude et la tenue à jour des renseignements sur les casiers judiciaires ainsi que de mettre ces renseignements à la disposition des organismes autorisés conformément aux lois fédérales. La collectivité canadienne d'application de la loi utilise les renseignements sur les casiers judiciaires pour lutter contre la criminalité. Les organismes autorisés utilisent ces renseignements à des fins civiles et non criminelles, notamment pour effectuer un contrôle civil préalable à l'emploi, au bénévolat, à l'adoption et au travail auprès de personnes vulnérables. En outre, le sous-sous-programme vise à effectuer des vérifications de casier judiciaire à partir d'empreintes digitales à des fins de contrôle civil, y compris des vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
23 751 120	23 955 536	25 557 432

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
300	300	281

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La technologie utilisée par le répertoire national d'empreintes digitales et de renseignements sur les casiers judiciaires soutient les services de	Pourcentage (volume) des transmissions à des fins civiles reçues par voie électronique	98 %	31 mars 2017
	Pourcentage (volume)	85 %	31 mars 2017

police canadiens	des transmissions à des fins pénales reçues par voie électronique		

Faits saillants de la planification

Sur la lancée des progrès notables qui ont été accomplis dans le cadre du Projet d'identification en temps réel, la GRC continuera de faire avancer les travaux liés à la création d'un système d'information national sur les casiers judiciaires entièrement automatisé. En 2016-2017, les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR) aideront les organismes participants à passer à l'électronisation de l'ensemble des demandes, et ce, pour les demandes de vérification dactyloscopique à la fois à des fins civiles et à des fins criminelles. Ayant récemment hérité du programme d'accréditation des agences privées d'analyse des empreintes digitales de Services publics et Approvisionnement Canada, les SCICTR seront aussi bien placés pour aider directement les agences privées souhaitant tirer parti des technologies à l'appui du programme de modernisation des dactylogrammes civils des SCICTR. Le déploiement et la certification des appareils électroniques de lecture des empreintes digitales se poursuivront partout au pays, puisque les organismes participants civils et criminels ont adopté la technologie nécessaire à la modernisation des SCICTR.

Des efforts seront déployés pour appuyer le projet d'expansion du contrôle biométrique, un grand projet de l'État d'une durée de quatre ans et d'une valeur de 146,7 millions de dollars, mené par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté du Canada (IRCC). Le projet d'expansion du contrôle biométrique augmentera considérablement le contrôle et la vérification biométriques pour tous les demandeurs de résidence temporaire (à l'exception des citoyens américains) et tous les demandeurs de résidence permanente. Il favorisera également la mise en commun des renseignements avec les autres partenaires de la Conférence des cinq nations : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La collecte accrue des renseignements biométriques augmentera la sécurité publique et protégera le Canada contre les menaces, comme le terrorisme et le crime organisé, en fournissant des renseignements sur les antécédents judiciaires pour appuyer l'examen de l'admissibilité de l'immigration d'IRCC.

Tout au long de l'exercice, les SCICTR poursuivront leurs travaux dans le cadre du projet de MRJP, ce qui améliorera la qualité des demandes de vérifications de casiers judiciaires, normalisera les processus et favorisera l'efficacité opérationnelle accrue des technologies modernes. En outre, le projet permettra aux services de police de télécharger des renseignements relatifs aux condamnations au criminel aux fins de publication en temps réel virtuel pour le CIPC. Plusieurs services de police locaux et détachements de la GRC ont été intégrés au projet au cours de l'exercice précédent, et la mise en œuvre complète de deux ans débutera le

1er mars 2016. Des travaux se poursuivront également pour éliminer l'arriéré des casiers judiciaires sur papier à mettre à jour dans le répertoire national des casiers judiciaires. Une solution de numérisation a été mise en œuvre en 2015 pour composer avec cet arriéré. Des analystes de casiers judiciaires des SCICTR continueront de mettre à jour les dossiers criminels tirés de l'arriéré, et prévoient terminer cette tâche en mars 2018.

Enfin, la GRC continuera de mettre en œuvre une approche de comptabilité par activités pour les différentes méthodes de travail, sur le plan civil et criminel, fournies par les SCICTR. Le sous-sous-programme examinera ses méthodes de travail selon sa transformation continue pour assurer des modèles de service efficients, efficaces et économiques pour les activités essentielles. De tels efforts amélioreront la capacité de la GRC à déterminer avec exactitude un coût pour chaque type de transaction.

Sous-sous-programme 1.2.1.4 : Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)

Description

Ce sous-sous-programme tient à jour la Banque nationale de données génétiques (BNDG) et aide les organismes d'application de la loi en leur fournissant des éléments de preuve provenant de l'analyse de l'ADN pour établir des liens entre des lieux de crime ainsi que pour associer des lieux de crime à des condamnés. Il permet la réalisation d'examens scientifiques et techniques et la prestation de conseils à des cadres supérieurs sur toutes les questions scientifiques et techniques ayant trait au mandat et aux activités des Services des sciences judiciaires et de l'identité.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 912 751	3 912 875	3 912 590

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
32	32	32

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les enquêtes criminelles	Pourcentage des	80 %	31 mars 2017

sont soutenues par la BNDG	répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La BNDG est utile aux enquêtes criminelles »		

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, le Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire), qui est responsable de la BNDG, continuera de miser sur l'optimisation des procédures. Au cours des dernières années, le processus d'analyse scientifique de l'ADN a été mis à jour, des postes de travail robotiques ont été installés et des instruments de laboratoire ont été acquis. De plus, de nouveaux logiciels et des systèmes d'information ont été mis en œuvre. De telles initiatives visent à répondre à la hausse des volumes d'échantillons d'ADN et des profils, pour assurer qu'une distinction plus ténue soit faite entre les profils d'ADN, et identifier les profils d'ADN en utilisant moins de matière biologique. Au cours de cette période de référence, on continuera à améliorer le processus, on fera la mise à niveau de logiciels et on remplacera du matériel informatique et des serveurs du réseau. Ces efforts assureront la continuité de la gestion de l'information des processus en laboratoire et permettront l'échange efficace des renseignements au sein de la GRC et avec les organismes partenaires. Ils permettront également des mises à jour actuelles et futures, au besoin, lorsque de nouveaux fichiers de données génétiques sont présentés.

Au cours des trois prochaines années, le sous-sous-programme se consacrera de manière importante à l'élaboration du programme national de données génétiques sur les personnes disparues. La BNDG travaillera en collaboration avec les intervenants et les partenaires à la mise en œuvre du fichier une fois que la loi habilitante sera approuvée à la suite de modifications à la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*. La planification initiale et l'élaboration de stratégies de communication se poursuivront tout au long de 2016-2017, et les progrès accomplis à cet égard seront signalés dans le Rapport ministériel sur le rendement.

Sous-sous-programme 1.2.1.5 : Service canadien de renseignements criminels

Description

Ce sous-sous-programme a la responsabilité de fournir des produits et des services complets et pertinents de renseignements criminels à la collectivité nationale de l'application de la loi et à d'autres intéressés responsables de la sécurité publique. Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) constitue la seule structure officielle de réseautage national en renseignement pour la collectivité canadienne d'application de la loi des niveaux municipal, provincial, territorial et fédéral vouée au partage rapide d'information et de renseignements sur le crime

organisé et sur les crimes graves au Canada. Les produits et les services issus de ce sous-sous-programme sont conçus pour informer les partenaires policiers, les gouvernements et autres intéressés sur l'ampleur et sur la direction des groupes du crime organisé, sur leurs facilitateurs et sur leurs marchés criminels au Canada et doivent aider les responsables de l'application de la loi à prendre des décisions sur les priorités de répression contre le crime organisé. Les organismes participants s'engagent à contribuer de l'information à la base de données nationale commune de renseignement; à recueillir et à partager l'information pour la production d'évaluations de la menace intégrées; et à se servir des évaluations de la menace pour établir les priorités de répression.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
6 331 604	6 331 799	6 331 353

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
41	41	41

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les priorités opérationnelles en matière de crimes graves et de crime organisé sont établies à la lumière des renseignements communiqués aux organismes canadiens d'application de la loi	Pourcentage des provinces ayant utilisé les évaluations de la menace du SCRC dans le cadre de leurs exercices de ciblage	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

De concert avec ses partenaires chargés de l'application de la loi, le SCRC favorise la prévention, la perturbation et la réduction des activités criminelles en renforçant l'harmonisation entre le renseignement et les opérations, et en améliorant la Méthode intégrée d'évaluation de la menace pour répondre aux nouvelles préoccupations. En 2016-2017, la participation du SCRC

aux travaux de groupes opérationnels, notamment la Réponse intégrée canadienne au crime organisé, le Conseil national des opérations intégrées et les comités de ciblage provinciaux, améliorera sa visibilité et soutiendra la prise de décision et l'établissement de priorités de la communauté d'application de la loi. De plus, le SCRC participera à l'établissement des politiques touchant les priorités en matière d'application de la loi en lien avec le crime organisé, en prenant part aux travaux de groupes stratégiques comme le Comité national de coordination sur le crime organisé et le Comité de liaison du secteur privé de l'Association canadienne des chefs de police.

Pour améliorer la connaissance et l'utilisation des processus provinciaux et nationaux d'évaluation des menaces, le SCRC travaillera avec ses partenaires au développement et à la diffusion de produits de communication relatifs à la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé.[18] Ces produits permettront de mieux comprendre les critères communs en matière de menace ainsi que les règles opérationnelles s'appliquant au processus d'évaluation connexe. En tant que réseau officiel de renseignement pour les forces de l'ordre canadiennes, le SCRC concentrera en outre ses efforts sur l'élargissement et la mise à profit de ses relations avec les principaux intervenants, et continuera d'explorer les options afin de trouver une solution technologique à long terme pour les bases de données du SCRC telles que la plateforme du Système automatisé de renseignements sur la criminalité.

Sous-sous-programme 1.2.1.6 : Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Description

Ce sous-sous-programme fournit une base de données protégée en ligne contenant des informations sur des sujets, des véhicules, des bateaux et des biens qui pourraient être associés à des activités de justice pénale et de sécurité publique. La base de données contient aussi d'autres renseignements tactiques utiles. L'accès à ces renseignements peut être accordé à certains utilisateurs de la collectivité canadienne d'application de la loi et d'autres organismes d'enquête, ainsi qu'à des partenaires stratégiques étrangers. Le premier élément consiste en une base de données policières centrale qui fournit aux partenaires de la sécurité publique des renseignements sur les crimes et les criminels. Le deuxième élément est le Portail d'informations policières (PIP), une passerelle intégrée centrale d'indexation et de gestion des dossiers, qui permet aux services de police d'accéder à certains renseignements publiés par des services de police partenaires. Le troisième élément est le Portail de sécurité publique (PSP), un outil de recherche en ligne qui permet aux partenaires de la sécurité publique de consulter certaines informations de police sur les incidents, selon leur mandat prescrit par la loi et leur pouvoir légal. Le CIPC est le seul outil de communication protégé national pleinement intégré pour l'application de la loi et la sécurité publique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
6 888 185	6 888 421	6 887 879

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
66	66	66

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des données d'enquête sont communiquées aux organismes d'application de la loi et aux partenaires de la sécurité publique	Pourcentage du temps où le système du CIPC est opérationnel	97 %	31 mars 2017
	Nombre de consultations du système du CIPC	Mesure contextuelle	S.o.
	Nombre de consultations du PIP	Mesure contextuelle	S.o.

Faits saillants de la planification

Le Centre IPC[19] continuera à faire de grands progrès sur le plan de la gérance de la sécurité publique et des outils de communication de l'information pour l'application de la loi, tout en veillant à ce que ces outils demeurent pertinents pour la communauté d'application de la loi. À la suite d'un test progressif de validation de principe et d'un projet pilote, le Centre IPC a remplacé l'ancien cycle de vérification des dossiers du CIPC sur place par un processus d'examen d'assurance de la qualité (EAQ) axé sur le risque. Les premiers rapports d'EAQ seront produits d'ici la fin 2016-2017 pour tous les chefs de police du Canada; ils établiront des bases de références nationales servant à dégager les tendances positives et négatives en lien avec l'intégrité du système et des données. Le Centre IPC travaillera aussi avec les organismes partenaires pour expliquer le contenu des rapports, régler des problèmes ou répondre aux préoccupations, et aidera les partenaires à mettre en place des stratégies d'atténuation pour réduire les risques liés à l'intégrité des données.

En collaboration avec le programme de GI-TI, le Centre IPC renouvelle et actualise continuellement son système pour qu'il convienne mieux à la communauté des utilisateurs. À compter de 2016-2017, il ajoutera des photos dans son système, une initiative dont on prévoit qu'elle fera augmenter le nombre de requêtes. Étant donné que le PIP et le PSP du système du CIPC demeurent des outils utiles, des efforts seront faits pour tenir le programme à jour, tout en veillant à ce que les partenaires d'application de la loi et de justice criminelle puissent continuer d'échanger de l'information essentielle.

Sous-sous-programme 1.2.1.7 : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités

Description

Ce sous-sous-programme offre du soutien opérationnel direct aux collectivités canadienne et étrangère de l'application de la loi dans les domaines des crimes de violence interpersonnelle et des enquêtes sur les personnes disparues. Le soutien opérationnel consiste notamment à contrer les menaces de cyberexploitation d'enfants, à contribuer aux enquêtes sur les personnes disparues et les restes non identifiés et à gérer les bases de données du Registre national des délinquants sexuels (RNDS) et du Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
10 108 308	10 108 603	10 107 923

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
61	61	61

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des services de police partenaires locaux, municipaux, régionaux, nationaux et internationaux bénéficient d'aide et de soutien en matière	Pourcentage de répondants satisfaits de l'aide et du soutien aux enquêtes fournis par le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités	80 %	31 mars 2017

d’enquête	(CCPEDE)		

Faits saillants de la planification

L’activité en ligne a considérablement modifié la façon dont les infractions d’exploitation des enfants à des fins sexuelles sont commises de même que la façon d’enquêter sur de telles infractions. Étant donné la sophistication toujours plus grande de l’environnement technologique, il est urgent d’établir une coopération nationale et internationale, de donner de la formation spécialisée et d’effectuer des recherches opérationnelles pour être mieux en mesure d’identifier et d’arrêter les contrevenants. En 2016-2017, le sous-sous-programme continuera de mener rapidement les enquêtes initiales concernant des plaintes d’exploitation sexuelle des enfants dans Internet, de faire le tri de ces plaintes et d’en assurer la diffusion. Il approfondira également sa collaboration avec le Centre canadien de protection de l’enfance situé à Winnipeg, au Manitoba, pour repérer et protéger les victimes, mais aussi pour réduire la quantité de matériel pornographique juvénile dans Internet. De plus, le CCPEDE déterminera les pratiques exemplaires, évaluera et diffusera l’information sur les solutions technologiques importantes et fera l’acquisition de logiciels à la fine pointe pour améliorer les efforts de repérage des victimes.

Le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés (CNPDRNI) continuera de collaborer avec les forces de l’ordre canadiennes et de leur fournir des services d’analyse. En 2016-2017, il assurera un soutien opérationnel aux enquêtes sur les enlèvements d’enfants, il mettra à jour les profils sur le site Web Disparus-Canada et il assurera une saine gestion de la base de données nationale des personnes disparues et des restes non identifiés. Il invitera ses partenaires à devenir des centres désignés pour les personnes disparues et les restes non identifiés, afin de fournir des services à un plus grand nombre d’organismes d’application de la loi, de coroners et de médecins légistes d’un bout à l’autre du Canada. De plus, le CNPDRNI poursuivra les préparatifs en vue de l’implantation du programme national de données génétiques sur les personnes disparues, dont le développement d’un nouveau modèle opérationnel en réponse aux nouvelles responsabilités décrites dans la *Loi sur l’identification par les empreintes génétiques*.

En collaboration avec le programme de GI-TI, le sous-sous-programme terminera l’élaboration et le déploiement de la version 5 du SALVAC. L’application à jour permettra une meilleure conformité et sera très utile pour les utilisateurs et les contributeurs. Le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) sera également modernisé en 2016-2017, afin de le rendre plus efficace et d’améliorer l’intégrité des données. À la lumière de la promulgation de la *Loi sur la banque de données concernant les délinquants sexuels à risque élevé (infractions sexuelles visant les enfants)*, le RNDS et les politiques connexes seront modifiés en fonction des obligations et des responsabilités des enquêteurs et de la GRC dans son ensemble. Il s’agira

notamment de créer une base de données accessible au public qui contiendra des renseignements sur les agresseurs sexuels qui ont été reconnus coupables, qui sont considérés à risque élevé de récidive et qui ont fait l'objet d'un avis public.

Sous-programme 1.2.2 : Programme canadien des armes à feu

Description

Ce sous-programme accroît la sécurité publique en apportant aux services de police et aux autres organismes d'application de la loi un appui opérationnel et technique indispensable à la prévention des crimes liés aux armes à feu et aux enquêtes sur ces crimes, tant au Canada qu'à l'étranger. Son objectif est de réduire les blessures et les décès causés par une arme à feu dans les collectivités canadiennes, par la réglementation et la promotion de la possession, de l'utilisation et de l'entreposage responsables de toutes les armes à feu au Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
60 598 197	60 599 461	60 596 555

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
386	386	386

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organismes d'application de la loi ont accès à un soutien direct pour les enquêtes sur les armes à feu	Pourcentage des demandes de service des organismes d'application de la loi auxquelles le Programme canadien des armes à feu (PCAF) donne suite dans l'exercice financier	95 %	31 mars 2017
Les policiers de première ligne utilisent	Nombre d'interrogations en direct de la base de	Mesure contextuelle	S.o.

l'information sur les propriétaires d'armes à feu	données du PCAF faites par les policiers de première ligne		

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, le Programme canadien des armes à feu (PCAF) offrira des services aux organismes d'application de la loi, aux propriétaires de commerces et aux clients; il s'appuiera en cela sur des initiatives visant à soutenir une communication efficace, une prestation de services novatrice et efficace, ainsi qu'une gouvernance et une direction solides.

Le PCAF communiquera régulièrement et ouvertement avec les clients et les intervenants pour les sensibiliser à leurs responsabilités législatives en vertu de la *Loi sur les armes à feu*. Les services de soutien offerts par le PCAF aux préposés aux armes à feu et à la police continueront d'améliorer la sécurité publique; en effet, le PCAF collaborera avec les forces de l'ordre et la clientèle afin de promouvoir la conformité à la *Loi sur les armes à feu* et à la Partie III du *Code criminel*. Il donnera des conseils sur les exigences légales en matière d'utilisation, d'entreposage et de transport des armes à feu en répondant promptement aux demandes de la clientèle et tenant à jour son site Web.

Le PCAF continuera la recherche de pratiques exemplaires quant aux procédures opérationnelles et s'appuiera sur des analyses d'affaires et des technologies de gestion de l'effectif, afin de soutenir et d'optimiser les ressources tout en maintenant la qualité de la prestation de services. Par ailleurs, le PCAF adoptera des principes de planification opérationnelle, ainsi que des pratiques de gestion du risque et de saine gestion des ressources; sur son site Web, il publiera chaque trimestre de l'information sur le rendement et des statistiques et chaque année, un rapport sur les normes de services. Le Rapport annuel du commissaire aux armes à feu sera également rendu disponible. Selon le PCAF, l'atteinte de ses objectifs en matière de rendement prouvera qu'il offre un soutien direct et de l'information essentielle aux enquêtes sur les armes à feu, et qu'il contribue ainsi aux résultats attendus.

Sous-sous-programme 1.2.2.1 : Permis et Enregistrement des armes à feu

Description

Ce sous-sous-programme a pour mandat d'appliquer la *Loi sur les armes à feu*, les règlements afférents et les dispositions connexes du *Code criminel*. Il renforce la sécurité publique en vérifiant périodiquement les antécédents des titulaires de permis d'armes à feu, dont le nombre s'élève à 1,9 millions de personnes et d'entreprises, ainsi qu'en tenant à jour la base de données des titulaires de permis. Cela réduit le risque que des armes à feu se trouvent en possession de personnes qui pourraient poser un risque pour la sécurité publique. Ce sous-sous-programme

collabore avec les organismes d'application de la loi, les contrôleurs des armes à feu (CAF) provinciaux et d'autres organismes publics. Il régit l'utilisation et l'entreposage sécuritaires des armes à feu et gère le registre des armes à feu à autorisation restreinte et des armes à feu prohibées. En outre, ce sous-sous-programme crée et présente des cours canadiens de sécurité dans le maniement des armes à feu et conseille le commissaire aux armes à feu et le ministre relativement à la *Loi sur les armes à feu* et aux règlements connexes. Ce sous-sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : *Loi sur les armes à feu*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
52 561 701	52 562 749	52 560 342

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
332	332	332

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La vérification de l’admissibilité des propriétaires d’armes à feu, par l’octroi de permis, favorise une possession responsable	Pourcentage de détenteurs d’armes à feu dont les privilèges ont été révoqués pour des raisons de sécurité publique signalés à la police par le PCAF aux fins de suivi	100 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Le secteur des Permis et enregistrement des armes à feu conserve le même budget global que celui de l’an dernier, mais la demande de services a toutefois augmenté. Par conséquent, le sous-sous-programme mettra en place des processus de gestion du risque et des modèles d’établissement des priorités pour répondre aux normes de service établies. Les CAF nommés par le gouvernement fédéral utiliseront un outil de gestion des activités pour consigner le degré d’effort, de temps et de ressources que les contrôleurs consacrent à la prestation de services comme la délivrance et la vérification de permis d’armes à feu pour les entreprises et les

personnes, et l’inspection d’installations où sont utilisées, entreposées ou exposées des armes à feu. Enfin, dans le but d’améliorer la prestation de services, le sous-sous-programme poursuivra son travail d’uniformisation et de simplification des procédures que les contrôleurs doivent respecter. Le PCAF prévoit que l’atteinte de son objectif de rendement permettra de promouvoir la possession responsable d’armes à feu et contribuera aux résultats attendus.

Sous-sous-programme 1.2.2.2 : Services d’enquête et de contrôle en matière d’armes à feu

Description

Ce sous-sous-programme assure des services spécialisés en matière d'armes à feu à des organismes d'application de la loi de première ligne dans le cadre d'enquêtes et de poursuites concernant des individus ou des organisations criminelles impliqués dans le trafic et l'utilisation criminelle d'armes à feu. Pour ce faire, on recueille des éléments de preuve, on fait le dépistage d'armes à feu, on analyse les tendances et on tient à jour le Tableau de référence des armes à feu (TRAF). La GRC donne des conseils et de la formation aux procureurs concernant les armes à feu dans le cadre du Programme du procureur de la Couronne et collabore étroitement avec le Bureau of Alcool, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) des États-Unis et avec INTERPOL. Le sous-sous-programme offre aussi directement de l'aide à des groupes internationaux tels l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA) ainsi que des conseils techniques de concert avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD) au Groupe des Huit (G8) et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur des sujets opérationnels liés aux armes à feu illicites.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
8 036 496	8 036 712	8 036 213

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
54	54	54

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les partenaires chargés	Pourcentage des	95 %	31 mars 2017

de l'application de la loi reçoivent des services pour lutter contre les infractions liées aux armes à feu	demandes de dépistage d'armes à feu auxquelles le PCAF donne suite dans l'exercice financier		

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, les Services d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu (SEALAF) continueront de fournir un soutien technique direct à des groupes chargés de l'application de la loi et à des organismes de réglementation. Le sous-sous-programme est chargé de tenir à jour le TRAF, un outil servant à l'identification et à la description systématiques et standardisées des armes à feu. Les organismes d'application de la loi ont ainsi accès à des renseignements précis sur le contrôle des importations et des exportations, le suivi et l'enregistrement des armes à feu, et la tenue des dossiers connexes.

Les équipes nationales de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* des SEALAF collaborent au sein des unités de soutien opérationnel qui comptent du personnel de la GRC et des ressources externes; ces personnes sont affectées aux unités en vertu d'ententes de détachement conclues avec 15 organismes d'application de la loi municipaux et provinciaux. Ces équipes se rendront dans les locaux des détachements de la GRC, des services de police municipaux et provinciaux ainsi que des unités spécialisées pour tenir des séances d'information. Ces séances traiteront des services de soutien liés aux infractions et aux enquêtes sur les armes à feu, ainsi que les techniques et les tendances en matière de trafic et de contrebande d'armes à feu. L'ouverture d'une école d'examinateurs d'armes à feu est prévue pour le printemps 2016.

Le sous-sous-programme continuera de soutenir l'initiative horizontale intitulée Investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles (ILUAFC), une stratégie nationale de lutte contre la circulation illégale et le trafic des armes à feu. Dans le cadre de cette initiative, les SEALAF fourniront des conseils et du soutien relatifs aux enquêtes et aux classifications, aux termes de la *Loi sur les armes à feu*, de la Partie III du *Code criminel* et d'autres règlements connexes. Les SEALAF continueront également à retracer les origines et l'historique des armes à feu utilisés dans des crimes à l'échelle nationale et internationale, à surveiller les tendances émergentes et à donner des conseils aux organismes d'application de la loi et à leurs partenaires, en se fondant sur les renseignements tirés des données sur les armes à feu. En atteignant ses objectifs en matière de rendement, le PCAF prouvera qu'il fournit les services demandés par les forces de l'ordre dans le cadre d'enquêtes sur des armes à feu.

Sous-programme 1.2.3 : Formation policière avancée

Description

Ce sous-programme donne de la formation à la collectivité policière, y compris aux services de police municipaux, régionaux et provinciaux. Il étend la base de connaissances et contribue à rehausser l'efficacité des organismes d'application de la loi et des ministères canadiens. Il offre des cours sur divers sujets liés à l'application de la loi, ainsi que des programmes de leadership et de perfectionnement pour divers niveaux de gestionnaires.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
9 609 557	9 458 141	9 387 319

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
101	101	101

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La capacité d'application de la loi au Canada est soutenue par la formation opérationnelle	Pourcentage de clients du Collège canadien de police (CCP) qui se sont dits satisfaits de la qualité du contenu des cours	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, la Formation policière avancée continuera de soutenir les capacités des forces de l'ordre au Canada en offrant une formation opérationnelle de haut niveau. Le Collège canadien de police (CCP) se penchera sur l'utilisation de simulateurs et d'autres technologies pour moderniser l'éducation, offrir une formation dynamique et mieux préparer les policiers aux différentes situations réelles qu'ils seront appelés à gérer. Le recours à ces technologies permettra au CCP de placer les apprenants dans des situations très réalistes à un coût moindre que pour des simulations réelles. Les risques pour les employés et le public s'en trouveront par ailleurs réduits.

Avant la fin de l'exercice, le CCP aura également adopté un nouveau mode d'évaluation des cours. Il pourra ainsi faire ressortir ce que l'organisation réussit bien, et de déterminer les secteurs où il conviendrait d'améliorer le contenu des cours.

À l'appui de sa stratégie axée sur les partenariats et les ententes, le CCP mènera des recherches sur les tendances et les pratiques communes à différents établissements d'enseignement en ce qui concerne les ententes d'accréditation, d'affiliation et d'articulation. Cette initiative visera à renforcer la professionnalisation des services de police, par l'établissement de partenariats stratégiques avec des établissements d'enseignement postsecondaire accrédités. De plus, le CCP uniformisera ses critères internes à l'égard des ententes avec des partenaires d'enseignement, et cherchera activement à conclure des ententes d'articulation ou d'affiliation pour chacune de ses disciplines établies.

Sous-sous-programme 1.2.3.1 : Collège canadien de police

Description

Ce sous-sous-programme offre une formation aux services d'application de la loi en divers lieux, y compris aux deux campus du Collège canadien de police, à Ottawa (Ontario) et à Chilliwack (Colombie-Britannique), et chez d'autres organismes, au pays comme à l'étranger. Les cours offerts comprennent de la formation avancée et spécialisée en sciences policières (identité judiciaire, criminalité technologique, explosifs) et en leadership.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 756 535	3 605 018	3 534 428

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
77	77	77

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La collectivité d'application de la loi bénéficie d'une formation	Pourcentage de clients du Collège canadien de police qui ont répondu que les activités du cours	80 %	31 mars 2017

avancée et spécialisée	étaient utiles et pertinentes		

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, le CCP continuera à améliorer la formation avancée et spécialisée qu'il offre aux communautés nationales et internationales d'application de la loi. Pour s'assurer que ses activités d'apprentissage sont utiles et pertinentes, le CCP continuera à modifier son programme de façon à valoriser une méthode d'apprentissage combinée. Par exemple, le cours de huit semaines intitulé « Identité judiciaire » sera adapté de sorte que certaines parties des cours théoriques en classe seront maintenant offertes en ligne. Il sera exigé des candidats qu'ils suivent des activités d'apprentissage hors site avant de suivre la partie sur place, réduisant ainsi les coûts de formation et le temps passé à l'extérieur des principaux lieux de travail.

En soutien à la stratégie de cybercriminalité du Canada et dans le cadre d'un engagement plus large à offrir un entraînement avancé de pointe, le CCP mettra également sur pied des cours d'enquête en cybercriminalité destinés à la communauté étendue d'application de la loi. Le cours d'enquête et de technique d'infiltration sur Internet qui a récemment été élaboré sera mis à l'essai en 2016, et deux autres cours spécialisés seront donnés avant la fin de l'exercice.

Sous-sous-programme 1.2.3.2 : Service de formation policière nationale

Description

Ce sous-sous-programme offre une formation aux ministères et aux organismes d'application de la loi provinciaux et fédéraux afin de les aider à lutter contre les activités criminelles nationales. Ce sous-sous-programme contribue aussi à établir des partenariats entre les organismes en vue de favoriser la formation et l'échange de pratiques exemplaires. Les coûts accessoires sont recouvrés de l'organisme client.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
5 853 022	5 853 123	5 852 891

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
24	24	24

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les policiers reçoivent une formation opérationnelle	Pourcentage de clients du SFPN qui se sont dits satisfaits de la valeur du cours, selon un calcul fait à partir d'un indice de satisfaction	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, le Service de formation policière nationale (SFPN) favorisera l'établissement de partenariats avec ses clients gouvernementaux et des forces de l'ordre afin d'offrir une formation sur mesure, adaptée à leurs fonctions et à leurs mandats législatifs respectifs. Conformément à ces ententes, une formation sera donnée aux nouveaux agents des services de police autochtones, de la Garde côtière canadienne, de Parcs Canada et du ministère des Pêches et des Océans. Le SFPN améliorera ses stratégies actuelles de mesure pour assurer un rendement élevé et pour optimiser les ressources liées à la prestation du programme. En s'appuyant sur la rétroaction recueillie de ses clients tout au long de l'année, le SFPN évaluera dans quelle mesure il a atteint ses objectifs, afin de mieux répondre aux besoins de ses clients et d'assurer la réussite du programme.

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale

Programme 2.1 : Opérations policières internationales

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada par la collaboration et le soutien de la communauté policière internationale, et contribue à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Ce programme vise la portée transnationale de la criminalité en alimentant des relations avec des partenaires policiers à l'échelle mondiale et en adhérant au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL. De plus, la GRC participe activement à diverses missions de maintien de la paix à l'étranger où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
53 766 203	53 766 203	53 767 074	50 905 894

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
200	200	200

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La police offre sa coopération et son soutien à la communauté internationale d'application de la loi pour aider à créer un environnement sûr et d'une stabilité accrue	Pourcentage de missions et de déploiements internationaux qui cadrent avec les priorités de la GRC en matière d'application de la loi à l'étranger	80 %	31 mars 2017
Les policiers canadiens déployés à l'étranger possèdent les habiletés et les connaissances particulières dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission ou leur opération	Pourcentage des participants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Grâce à la formation préalable à la mission, j'ai acquis les compétences et les connaissances dont j'ai besoin pour mener ma mission à bien »	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Mettant à profit le modèle « Pôle international » récemment adopté, les Opérations policières internationales continueront à mobiliser des partenaires en s'appuyant sur un engagement stratégique et s'assurant d'être présentes lors de diverses tribunes internationales. En 2016-2017, le cadre d'établissement des priorités internationales demeurera le guide à suivre pour les décisions concernant l'attribution et le déploiement de ressources à l'étranger, l'évaluation des demandes et des possibilités en matière de renforcement des capacités, et l'amélioration des affectations stratégiques dans les tribunes internationales, afin d'offrir un meilleur soutien et de mettre de l'avant les intérêts de la GRC sur le plan du renseignement et de la sécurité opérationnelle.

Ce cadre définit les pays et les tribunes d'intérêt en fonction des priorités opérationnelles et en matière de renseignements de la GRC. Une attention sera également portée aux priorités plus larges du gouvernement du Canada et de ses partenaires internationaux. La GRC continuera aussi à travailler avec Affaires mondiales Canada afin de favoriser l'adoption de pratiques et de politiques d'échange d'information, en portant une attention particulière aux procédures liées aux cas relevant des services consulaires canadiens d'intérêt public.

De plus, la GRC continuera de soutenir la Stratégie canadienne en matière de prévention du passage de clandestins, en affectant des agents de liaison à des emplacements stratégiques à travers le monde, en fonction de la disponibilité des ressources, des renseignements pertinents et de l'évaluation des menaces. Ainsi, la GRC pourra collaborer avec les autorités étrangères pour freiner l'immigration illégale au moyen du passage de clandestins.

Sous-programme 2.1.1 : Missions de paix internationales

Description

Par application de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), ce sous-programme gère le déploiement de policiers canadiens dans diverses missions partout dans le monde. En particulier, il assure la sélection, la formation, le soutien et le déploiement de policiers canadiens à des missions de paix internationales, à des cours pénales, à des tribunaux et à des commissions chargées de soutenir la réforme de la police à l'échelle internationale. Il intervient dans des crises internationales et fait la promotion de la primauté du droit dans les États fragiles ou en déroute. Des policiers de la GRC et de services de police municipaux et provinciaux se portent volontaires pour participer à des missions de maintien de la paix. En aidant des services de police étrangers à maintenir l'ordre, la police canadienne, en coopération avec ses partenaires internationaux, favorise la stabilité et la paix mondiales. Cela étant, il devient possible d'envisager le développement à long terme et la prévention de l'épanchement d'activités criminelles à l'extérieur des frontières du pays, y compris au Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
31 969 501	31 969 814	31 969 094

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
99	99	99

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les policiers canadiens reçoivent une formation et sont déployés vers des opérations internationales de maintien de la paix afin d'aider à remettre sur pied et à renforcer les services de police dans les pays qui ont été fragilisés ou qui ont été aux prises avec des conflits ou des bouleversements	Pourcentage des missions de paix qui contribuent à renforcer les capacités d'application de la loi à l'étranger	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Voilà plus de 25 ans déjà que le Canada envoie des policiers dans des missions à l'étranger. En collaboration avec des partenaires internationaux, la police canadienne a contribué à instaurer un climat plus sécuritaire et plus stable dans le monde, en renforçant la capacité des forces policières étrangères à maintenir l'ordre public.

Le Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix, régi par l'APCC – un partenariat entre la GRC, Sécurité publique Canada et Affaires mondiales Canada – évaluera les demandes et recommandera des missions de paix et de maintien de la paix auxquelles pourrait participer le Canada.[20] Le renouvellement du programme ayant été confirmé

pour 2016, l'attention sera dirigée vers l'exploration de nouvelles possibilités de faire progresser les objectifs opérationnels établis à l'égard de pays dont la priorité est établie ou en voie de l'être. Il y aura notamment des affectations aux Nations Unies et à d'autres organisations multilatérales, le déploiement d'équipes spécialisées et bilatérales et le déploiement de soutien technique à court terme, en harmonisation avec les priorités établies dans l'APCC.

Sous-programme 2.1.2 : Renforcement des capacités à l'étranger

Description

Ce sous-programme contribue à la stabilité mondiale en élaborant des outils pour lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme et en en faisant la promotion. Il offre de la formation, des conseils, un service de mentorat et des experts en la matière aux pays qui en ont besoin pour renforcer à long terme leurs institutions d'application de la loi. La formation visant à renforcer les capacités couvre des sujets liés à diverses techniques d'enquête et à la production de renseignements criminels. Ce sous-programme mobilise des intéressés et des partenaires internationaux afin d'atteindre les objectifs de politique étrangère du gouvernement du Canada et de soutenir les opérations de la GRC. Les coûts du sous-programme sont divisés entre la GRC et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD), sous les auspices du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité (PRCLC) et du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCA).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
552 785	552 785	552 785

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
4	4	4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les outils, la formation et l'expertise fournis aux établissements d'application de la loi étrangers contribuent à	Pourcentage des missions de renforcement des capacités qui contribuent à améliorer les capacités	80 %	31 mars 2017

remettre sur pied ou à renforcer leurs services de police	d'application de la loi à l'étranger		

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, le sous-programme Renforcement des capacités à l’étranger mettra en place un processus d’établissement des priorités afin de maximiser l’aide aux pays étrangers. Il en résultera l’harmonisation des intérêts opérationnels et stratégiques de la GRC avec les priorités du gouvernement du Canada en matière de politique étrangère. Compte tenu des tendances criminelles et régionales observées, plusieurs régions susceptibles de faire l’objet de projets de renforcement des capacités durant le prochain exercice ont été ciblées. Ainsi, une formation sur les combattants étrangers, la collecte et l’analyse de renseignements, la lutte contre le financement du terrorisme, la cybercriminalité et la recherche ouverte sur Internet sera donnée en Turquie, au Maroc et en Tanzanie. Il y aura également des activités de renforcement des capacités aux Philippines, dans le contexte de la création d’un nouveau corps de police civile au Bangsamoro. En raison du renouvellement du financement de l’Initiative de lutte contre le passage de clandestins, plusieurs programmes de renforcement des capacités seront également mis sur pied au Cambodge, en Malaisie, en Thaïlande et au Sri Lanka.

En fonction des conclusions auxquelles en arrivera le Jakarta Centre for Law Enforcement Cooperation, des possibilités de formation pourraient s’offrir aux enquêteurs affectés au passage des clandestins en Indonésie; cette formation mettrait tout particulièrement l’accent sur les techniques de surveillance, d’enquête et d’entrevue, la gestion des enquêtes régionales de lutte contre le terrorisme, et les méthodes pour contrer l’extrémisme violent. Sous réserve d’obtenir le financement nécessaire, le sous-programme planifierait également plusieurs projets de renforcement des capacités en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces projets porteraient sur les techniques d’enquête sur le crime organisé et comprendraient une formation relative aux enquêtes sur les drogues synthétiques.

Sous-programme 2.1.3 : Missions de liaison

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce sous-programme gère un réseau d'agents de liaison affectés à divers postes stratégiques à l'étranger afin de fournir aide et soutien opérationnel aux services canadiens d'application de la loi pour détecter et prévenir les infractions aux lois canadiennes, et enquêter sur celles-ci. Grâce à INTERPOL, le sous-programme constitue le lien principal entre les collectivités canadienne et étrangère de l'application de la loi et coordonne les demandes d’aide internationale auprès des organismes canadiens d’application de la loi compétents. Le sous-programme optimise les efforts de prévention et de lutte contre les crimes transnationaux

par le partage d'information et la promotion de l'aide aux enquêtes criminelles entre le Canada et les pays membres d'INTERPOL. Il soutient aussi les relations bilatérales et multilatérales afin de rehausser l'efficacité des opérations policières tant au pays qu'à l'étranger.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
21 243 917	21 244 475	18 384 015

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
97	97	97

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
De l'information stratégique et opérationnelle sur la criminalité transnationale est recueillie, analysée et échangée afin d'aider à améliorer les opérations d'application de la loi au Canada et à l'étranger	Pourcentage des activités reliées aux missions de liaison qui contribuent aux opérations d'application de la loi	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Au nom de la collectivité canadienne d’application de la loi, les agents de liaison et les analystes criminels de la GRC déployés à l’étranger poursuivront leurs enquêtes et continueront à favoriser la coopération internationale pour lutter contre les crimes transnationaux et les menaces à la sécurité nationale, qu’ils soient déjà établis ou en voie d’émergence. En 2016-2017, la GRC mettra en place un cadre de mesure du rendement pour évaluer le sous-programme. Par ailleurs, après l’examen de son réseau régional, le sous-programme Missions de liaison entreprendra la restructuration de sa présence en Europe et en Asie; l’accent sera mis sur les priorités, les tendances et la charge de travail régionales, et sur la détermination des gains d’efficacité possibles au sein des programmes.

En s'appuyant sur un examen continu visant à mieux tirer parti d'EUROPOL, le réseau de liaison tâchera de mettre en œuvre des mesures en vue d'augmenter notre engagement auprès de cette entité régionale en 2016-2017. Il s'agira notamment de cibler les dossiers pouvant être échangés à travers les voies de communication d'EUROPOL. Dans le même ordre d'idées, la GRC augmentera son engagement auprès d'INTERPOL, forte de sa position de vice-président pour les Amériques au comité exécutif d'INTERPOL.

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne

Description

Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes, dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux (Jeux olympiques, expositions, sommets, funérailles de policiers). Par les activités de ce programme, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
11 151 561	11 151 561	11 151 944	11 151 063

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
93	93	93

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La GRC est un symbole du Canada reconnu	Pourcentage de répondants satisfaits de la représentation de la	80 %	31 mars 2017

	GRC lors d'événements internationaux		

Faits saillants de la planification

Le programme Culture et patrimoine de la police canadienne continuera à élargir ses relations avec ses partenaires et les intervenants stratégiques. En 2016-2017, la GRC proposera à des organisations de police canadiennes et internationales trois ateliers sur l'acquisition des habiletés équestres de base, à des fins policières et cérémoniales. Le Carrousel renouvellera son partenariat fructueux avec les Forces canadiennes dans le cadre de son programme « Soldat en mouvement ». Les cours d'équitation et d'équitation thérapeutique d'une semaine destinés au personnel malade ou blessé des Forces canadiennes, et au personnel retraité, seront donnés au printemps 2016.

Plusieurs initiatives seront également lancées en préparation au 150e anniversaire du Canada. On travaille déjà à préparer la tournée du Carrousel et une exposition itinérante qui présentera l'important rôle que l'organisation joue de nos jours. Selon un rapport de 2013 de Statistiques Canada sur l'identité canadienne, la GRC est le quatrième symbole national le plus reconnu au Canada.[21] Par conséquent, la GRC s'attend à ce que des demandes pour une présence de membres réguliers en tunique rouge à des cérémonies, festivités et événements communautaires dans tout le pays augmentent de façon significative durant l'année-anniversaire. Le Programme travaillera auprès des intervenants internes et externes, dont des partenaires communautaires et gouvernementaux, pour assurer la participation de ses effectifs au plus grand nombre d'activités communautaires possible.

Sous-programme 2.2.1 : Carrousel

Description

Ce sous-programme fait la promotion du patrimoine et des traditions de la GRC et du Canada auprès des Canadiens et de la collectivité internationale, et aide à recueillir des fonds pour des organismes de bienfaisance locaux en organisant des spectacles locaux du Carrousel. Dans sa tournée canadienne annuelle d'une durée de 85 à 100 jours, le Carrousel se produit dans 45 à 55 localités de deux provinces. Il se produit également à l'étranger sur demande, suivant un modèle de recouvrement des coûts. Les destinations de la tournée du Carrousel sont choisies parmi les demandes reçues des collectivités, et le calendrier final est établi en fonction des priorités des commandants divisionnaires, d'autres ministères et organismes gouvernementaux ou de partenaires communautaires. De façon générale, ces priorités appuient des programmes de sensibilisation du public ou des initiatives de recrutement de la GRC dans les collectivités qui bénéficient de services de police à contrat. En plus de la tournée, le Carrousel envoie des cavaliers en tunique rouge à des cérémonies et à des défilés organisés par la GRC ou par des

partenaires gouvernementaux. Il peut s'agir, par exemple, de services commémoratifs ou de visites de dignitaires étrangers. Les coûts de ce sous-programme se rapportent à l'instruction en équitation pour les membres de la GRC, à l'élevage, aux soins et à l'entraînement des chevaux requis pour le programme, de même qu'à toutes les tâches de logistique liées à la tournée et aux spectacles du Carrousel.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
9 142 574	9 142 894	9 142 157

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
79	79	79

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le Carrousel soutient les collectivités canadiennes	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Nous avons atteint nos objectifs en accueillant le Carrousel »	100 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

À la fois tradition et cérémonie hautes en couleur, le Carrousel est un sous-programme important pour la culture et le patrimoine de la GRC. Pour que les Canadiens aient la possibilité de voir le Carrousel, l'horaire de tournée est établie de façon à visiter toutes les provinces et tous les territoires sur une période de quatre ans. En 2016-2017, le Carrousel visitera le Sud de l'Ontario, le Manitoba, l'Angleterre et Topsfield au Massachusetts, offrant environ 70 prestations en 90 jours. Chaque prestation sera le résultat de consultations avec les divisions de la GRC. Le choix sera guidé par les priorités des collectivités en matière de questions policières. Tous les fonds amassés seront réinvestis par les hôtes dans leur collectivité respective.

Le Carrousel se produira devant la Reine Élisabeth II à l'occasion des célébrations entourant son 90e anniversaire de naissance au Château de Windsor en mai 2016. Par ailleurs, une représentation spéciale est prévue à London, en Ontario, à l'appui de Bethany's Hope, une organisation à but non lucratif visant à mettre fin à la leucodystrophie métachromatique. Des représentations visant des collectes de fonds se tiendront également en soutien à la Windsor Essex Therapeutic Riding Association et au Youthdale Riding Program. Plusieurs chevaux retraités du Carrousel ont été donnés à ces organismes, qui les mettront à la disposition des jeunes et des adultes handicapés, de même que des jeunes à risque dans le cadre des programmes équestres.

Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et Patrimoine

Description

Ce sous-programme protège l'image de la GRC et en fait la promotion. Il veille à ce que la GRC et le Canada soient représentés à l'occasion d'événements majeurs en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres organismes et ministères ainsi qu'avec des organismes à but non lucratif et du secteur privé. Il réglemente l'utilisation de l'image, des marques de commerce et de la technologie de la GRC par le grand public et par l'industrie en gérant les commandites et les contrats de licence. Il décrit dans des documents et préserve le patrimoine de la GRC, et répond aux demandes de renseignements connexes du grand public. Il coordonne la participation de la GRC aux cérémonies et aux événements spéciaux publics et ministériels, tels les Cérémonies du crépuscule, les funérailles, les services commémoratifs et les visites de membres de la famille royale. Ce sous-programme gère également la représentation de la GRC à des événements spéciaux au Canada et à l'étranger en examinant et en autorisant les demandes de membres en tunique rouge. Ses coûts comprennent toutes les tâches administratives, la logistique et les ressources nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités, de même que les frais juridiques et administratifs associés à la gestion de la propriété intellectuelle.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 008 987	2 009 050	2 008 906

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
14	14	14

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Faire connaître et protéger l'image de la GRC en tant que symbole du Canada	Pourcentage de demandes qui ont donné l'occasion de mettre en valeur le travail passé et présent de la GRC (non cérémonial)	80 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Le sous-programme Partenariats et patrimoine est responsable de plusieurs politiques importantes de la GRC, qui ont une incidence directe sur la capacité de l'organisation à établir et à maintenir des relations durables. L'Office de la propriété intellectuelle redéfinira son mandat de manière à s'adapter à une demande croissante générale de conseils et d'orientation. Des ressources d'autres unités, comme les Services nationaux de communications, seront mises à profit, et aideront à répondre aux demandes d'images. Tout le long de l'année, des efforts seront faits pour informer les employés de la GRC de leurs obligations en vertu des lois et des politiques en vigueur, comme celles liées aux questions de propriété intellectuelle, d'innovation et de protection des marques.

D'autres projets seront entrepris par l'intermédiaire du service historique pour faire connaître encore mieux le riche patrimoine de la GRC. Ce service travaillera en collaboration étroite avec les organisateurs du 150e anniversaire du Canada, et des activités de commémoration sont prévues pour souligner le 75e anniversaire du voyage de la goélette *St-Roch*, soit le premier navire à avoir franchi le Passage du Nord-Ouest d'ouest en est. Il offrira de l'assistance à la recherche aux intervenants internes et externes, y compris aux divisions et aux détachements de la GRC, qui prépareront des activités organisées par les communautés locales à l'occasion de l'anniversaire du Canada.

Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

Programme 3.1 : Paiements de transfert

Description

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille à leur pension ou en cas d'invalidité ou de décès. Ce programme veille à fournir un niveau adéquat de

soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations soit selon les conditions de la subvention ou selon les exigences de diverses lois, notamment la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
190 486 483	203 973 498	227 899 399	254 981 080

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
S.o.	S.o.	S.o.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les demandes de prestations et les demandes de renseignements sont traitées conformément aux normes de service établies	Pourcentage des réclamations et des demandes traitées conformément aux normes de service établies	80 %	31 mars 2017

Sous-programme 3.1.1 : Membres blessés en service – Indemnité, pension d’invalidité d’ACC

Description

Ce sous-programme fournit une assistance financière et des soins de santé aux membres de la GRC en cas de blessure ou de maladie permanente découlant de leur travail et entraînant une perte de la qualité de vie. Ce sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Subvention pour indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
190 387 015	214 312 916	241 394 597

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
S.o.	S.o.	S.o.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des indemnités sont versées aux membres de la GRC et à leur famille	Pourcentage des demandes d'indemnité traitées conformément aux normes de service établies	80 %	31 mars 2017

Sous-programme 3.1.2 : Régime de revenu versé aux survivants

Description

Ce sous-programme vise à répondre aux besoins des survivants d’un membre qui a sacrifié sa vie dans l’exercice de ses fonctions. Le régime a pour but d’indemniser une famille pour la perte de revenu causée par le décès du membre de façon à ce que le revenu net de la famille ne change pas.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 586 483	2 586 483	2 586 483

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
S.o.	S.o.	S.o.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La protection du revenu est offerte aux familles des membres qui sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions	Pourcentage des demandes de prestations traitées conformément aux normes de service établies	100 %	31 mars 2017

Sous-programme 3.1.3 : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

Description

Ce sous-programme administre les prestations de retraite des officiers, des sous-officiers et des gendarmes qui se sont inscrits au régime prévu par la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (LCP) avant le 1er mars 1949 et qui n'ont pas choisi de participer au régime de pension qui le remplace, soit le régime établi en application de la *Loi sur la pension de retraite de la GRC*. La LCP prévoyait un régime de pension à prestations déterminées conçu pour assurer un revenu à vie aux membres de la GRC et à leurs survivants. À l'heure actuelle, le régime ne compte pas de cotisants. Ainsi, une fois que les paiements aux bénéficiaires actuels auront pris fin, on s'attend à ce que le régime soit abandonné. Ce sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (LCP).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
11 000 000	11 000 000	11 000 000

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
S.o.	S.o.	S.o.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des prestations de retraite sont versées aux membres de la GRC à la retraite et à leurs survivants	Pourcentage de prestations de retraite versées conformément aux normes de service établies	100 %	31 mars 2017

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d'activité sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
674 234 494	674 234 494	672 485 214	660 371 354

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
5 309	5 323	5 324

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, les ressources humaines de la GRC mettront l'accent sur six initiatives importantes faisant partie intégrante des activités de l'organisation. Tout d'abord, il s'agira de poursuivre le travail visant à renforcer la capacité de gestion de cas ainsi que les politiques et pratiques de retour au travail. L'organisation appuiera également Sécurité publique Canada dans

son travail avec les provinces et les territoires, ainsi que le ministre de la Santé dans l'élaboration d'un plan d'action national coordonné sur l'état de stress post-traumatique. En deuxième lieu, dans le cadre du projet sur les catégories d'employés, l'organisation poursuivra ses préparatifs en vue de la nomination imminente de civils comme employés de la fonction publique. En troisième lieu, la modernisation du recrutement et le plan d'action en matière de recrutement de la fonction publique seront mis en œuvre afin d'augmenter l'efficience, l'efficacité et la rapidité du processus. En quatrième lieu, la GRC appliquera le nouveau processus opérationnel et la nouvelle solution automatisée du gouvernement du Canada pour ce qui est de l'administration de la paye des employés de la fonction publique. En cinquième lieu, au terme d'une décision de la Cour suprême du Canada, un nouveau cadre de relations de travail sera établi afin de donner le droit aux membres de la GRC d'être représentés par un agent de négociations collectives accrédité de leur choix. Enfin, une stratégie en matière de sécurité de travail sur trois ans sera élaborée, puis mise en œuvre; s'appuyant sur le perfectionnement des produits d'apprentissage, elle consistera à promouvoir la création d'un milieu de travail sécuritaire pour tous les employés.[22]

La modernisation de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* a mené à une réforme des processus touchant les ressources humaines et la gestion en lien avec le code de conduite, les enquêtes sur les cas de harcèlement et leur résolution, les exigences de l'emploi, les griefs, les appels et les plaintes du public. Afin d'appuyer ces changements, le secteur des ressources humaines continuera de promouvoir un milieu de travail respectueux, et veillera à ce qu'il n'y ait aucun cas de harcèlement et de harcèlement sexuel au sein de l'organisation. Dans le même ordre d'idées, le secteur de la responsabilité professionnelle assurera la formation, le soutien et l'harmonisation des politiques, processus et procédures à l'échelle des secteurs d'activité et des divisions. Avant la fin de l'exercice 2016-2017, un examen sera mené pour vérifier que la mise en œuvre du nouveau régime a été réalisée de manière efficiente, uniforme et opportune. En outre, le Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle sera toujours harmonisé et coordonné avec les initiatives de la GRC, lesquelles initiatives s'articuleront autour de trois priorités : le leadership éthique, la gouvernance et la culture. On élabore actuellement un cadre de responsabilité professionnelle visant à permettre à la GRC de fournir un cheminement de carrière dans le cadre duquel le titulaire reçoit des connaissances adéquates et se voit offrir des possibilités de perfectionnement des compétences liées au professionnalisme tout au long de sa carrière, ainsi que des stratégies pour évaluer et pour améliorer l'application du cadre, au besoin. Un système d'intervention précoce sera mis en place afin de repérer rapidement les problèmes en matière de rendement ou de comportement des membres, ce qui peut contribuer à prévenir l'apparition de problèmes plus graves grâce à des interventions menées par les superviseurs auprès des membres concernés. Enfin, un examen des valeurs de la GRC permettra de confirmer leur pertinence dans la culture contemporaine de la GRC et de s'assurer qu'elles correspondent

aux pratiques exemplaires et aux leçons apprises, tant au sein de la GRC que d'autres organisations.

Enfin, le Programme de sécurité de la GRC continuera de cibler les priorités organisationnelles, tout en cherchant à normaliser son financement, sa structure et ses processus liés au programme de filtrage de sécurité du personnel. Il s'agira de s'assurer que la GRC respecte les exigences de la Norme sur le filtrage de sécurité, qui a remplacé la Norme sur la sécurité du personnel. Conformément au plan de sécurité, les cadres et les outils relatifs à la gestion des incidents de sécurité et aux évaluations de sécurité des installations fondées sur les risques seront mis en œuvre tout le long de l'année. La gouvernance et le soutien des systèmes de TI consacrés à la sécurité nationale seront renforcés en collaboration avec la police fédérale et le programme de GI-TI. Le partenariat entre la GRC et Services partagés Canada servira par ailleurs à garantir que l'infrastructure de technologie de l'information de la GRC est sécuritaire.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de la GRC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Rapport sur les plans et les priorités sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants peuvent différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de la GRC.[23]

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2016
(en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2015-2016	Résultats prévus 2016-2017	Écart (résultats prévus en 2016-2017 moins résultats attendus en 2015-2016)
Total des charges	5 005 852 000	4 957 550 000	(48 302 000)
Total des revenus	1 879 178 000	1 921 168 000	41 990 000
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	3 126 674 000	3 036 382 000	(90 292 000)

Une réduction de 90.3 millions de dollars au coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement est en grande partie attribuable à l'inclusion des rajustements uniques importants dans les résultats attendus de 2015-2016 tels que l'affectation de fonds temporaires en lien avec le report des budgets de fonctionnement et d'immobilisations, les dépenses prévues de traitement. De plus, les résultats projetés de 2015-2016 comprennent le

financement de Sécurité publique Canada liée au Service de police communautaire des Premières nations reçus par le Budget supplémentaire des dépenses. Ces éléments ne sont pas inclus dans les dépenses prévues, mais seront reflétés, à un certain degré, dans les autorités de 2016-2017 par un transfert de crédit central dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017 sont disponibles sur le site Web de la GRC.[24]

- Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices;
- Initiatives horizontales;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars;
- Stratégie ministérielle de développement durable.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales telles que de faibles taux d'imposition, des exonérations, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations.*[25] Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Gendarmerie royale du Canada
Direction de la planification et des politiques stratégiques
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2
RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

[1] Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie - établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente - établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle - établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités ou le rapport ministériel sur le rendement.
[2] Site web du Premier ministre du Canada, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres
[3] Les prévisions des dépenses reflètent les affectations actuelles et projetées jusqu'à la fin de l'exercice, à l'exception du financement bloqué rattaché aux reports de fonds approuvés, qui figurent dans les dépenses planifiées, et d'une réduction liée à l'initiative de Recensement de la population, également bloquée.
[4] Cadre pangouvernemental, http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/wgf-ipp-fra.asp
[5] Parmi les programmes temporaires prévus pour 2018-2019, on retrouve notamment la Stratégie canadienne de prévention du passage de clandestins, qui devrait être renouvelée en 2018-2019. Les totaux pourraient ne pas être exacts à cause de l'arrondissement des chiffres.
[6] Pour obtenir davantage de renseignements sur le RMR de la GRC de 2014-2015, consultez la page suivante : http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/rapport-ministeriel-sur-le-rendement
[7] Budget principal des dépenses 2016-2017, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp
[8] Les dépenses planifiées à l'égard du sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat qui sont reliées à la prestation de services aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux collectivités des Premières Nations sous la rubrique des services de police à contrat reflètent les crédits fédéraux et ne comprennent pas les recettes nettes en vertu d'un crédit, tandis que les ETP rattachés aux services de police à contrat reflètent la totalité de l'effectif qui dispense ces services. Le sous-sous-programme 1.1.2.4 Services de protection se trouve dans une situation similaire : les ETP comprennent la prestation de services de sécurité sur la Colline du Parlement, et le financement ne comprend pas de recettes nettes en vertu d'un crédit facturé au Service de protection parlementaire.
[9] L'augmentation des dépenses planifiées pour 2016-2017 et par la suite découle du renouvellement de la présentation au Conseil du Trésor exigée par la GRC pour continuer à fournir des services de police à contrat à toutes les administrations pour l'exercice 2015-2016 et par la suite. Les provinces, territoires et municipalités profitant de services de police à contrat ont demandé une augmentation de 355 ETP membres réguliers/membres civils et de 67 employés de la fonction publique, pour une augmentation totale de 422 ETP. Ce chiffre représente un taux de croissance d'environ 4,3 % depuis 2013-2014 pour les membres réguliers et les membres civils. Une augmentation de 0,5 % de l'utilisation des ETP a été appliquée pour 2016-2017 et pour les exercices subséquents.
[10] Pour obtenir plus de renseignements, consultez : http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/abo-aut/mmaw-fada-fra.htm
[11] Pour obtenir plus de renseignements sur la stratégie de cybercriminalité de la GRC, consultez : http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/cc-report-rapport-cc-fra.htm
[12] Pour obtenir plus de renseignements sur la stratégie de cybercriminalité de la GRC, consultez : http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/cc-report-rapport-cc-fra.htm
[13] Les dépenses planifiées à l'égard du sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat qui sont reliées à la prestation de services aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux collectivités des Premières Nations sous la rubrique des services de police à contrat reflètent les crédits fédéraux et ne comprennent pas les recettes nettes en vertu d'un crédit, tandis que les ETP rattachés aux services de police à contrat reflètent la totalité de l'effectif qui dispense ces services. Le sous-sous-programme 1.1.2.4 Services de protection se trouve dans une situation similaire : les ETP comprennent la prestation de services de sécurité sur la Colline du Parlement, et le financement ne comprend pas de recettes nettes en vertu d'un crédit facturé au Service de protection parlementaire.
[14] L'augmentation des dépenses planifiées de 2016-2017 et de 2017-2018 reflète le financement de nouvelles initiatives reçu pour le sous-sous-programme. Le financement sera employé pour élaborer et mettre en œuvre des capacités techniques pour l'interception en temps réel de la transmission et l'analyse des données saisies, pour améliorer les capacités numériques en matière d'enquêtes sur la cybercriminalité ainsi que pour améliorer les mesures d'enquête dans le but de cerner les voyageurs à risque élevé.
[15] Pour obtenir plus de renseignements sur le Projet de perfectionnement de la technologie de l'intégrité des frontières (PPTIF), reportez-vous au sous-sous-programme 1.1.2.1 Enquêtes générales, Police fédérale.

[16] Pour obtenir plus de renseignements, consultez : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/fope-epoa-fra.htm
[17] Pour obtenir plus de renseignements, consultez : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/bcp-pca-fra.htm
[18] Pour obtenir plus de renseignements, consultez : http://www.scrc.gc.ca/media/2014/2014-08-22-fra.htm
[19] Le terme « Centre IPC » désigne le secteur des programmes du Centre d'information de la police canadienne, tandis que « CIPC » fait référence au système.
[20] Les activités de maintien de la paix s'entendent de toute mesure prise pour assurer la sécurité d'un lieu, par exemple en maintenant la paix entre les diverses parties d'un conflit. Les opérations de paix incluent également le développement des forces policières, la reconstruction, la réintégration, le développement démocratique et la réconciliation.
[21] Pour obtenir plus de renseignements au sujet du rapport de Statistiques Canada sur l'identité canadienne, consultez : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015005-fra.htm
[22] Pour obtenir plus de renseignements sur l'initiative en matière de ressources humaines de la GRC, consultez : http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/gendarmerie-royale-du-canada-2016-2017-rapport-sur-les-plans-et-les-priorites
[23] État des résultats condensé prospectif, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/le-rapport-sur-les-plans-et-les-priorites-2016-2017
[24] Tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/le-rapport-sur-les-plans-et-les-priorites-2016-2017
[25] *Dépenses fiscales et évaluations*, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp